

Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Bourgogne

Résultats 2012

filières

tendances

conversions

chiffres clés



Edito

“ Dans un contexte qui n’est pas des plus favorables, les 72 nouveaux agrobiologistes en Bourgogne pour 2012 prouvent que l’agriculture biologique demeure une voie d’avenir pour l’agriculture.

Reposant sur de solides fondamentaux, s’appuyant sur la connaissance grandissante des grands principes du fonctionnement de la vie du sol et de l’ensemble de l’écosystème, favorisant ainsi la fertilité naturelle des sols, l’agriculture biologique ne peut, bonne ou mauvaise année, que se développer.

Beaucoup de facteurs ont marqué l’année 2012 et ont freiné un éventuel rythme de conversions soutenu :

- météo difficile pour beaucoup de productions, la viticulture étant la plus impactée,
- prix agricoles conventionnels de très bon niveau, ce qui est néanmoins une bonne chose (une exploitation qui se convertit en bio prend un bon départ si son bilan économique est sain)
- des budgets à la hauteur des besoins d’accompagnement toujours insuffisants...

Au bilan d’une année 2012 perçue plutôt comme une année de vaches «maigres», saluons avant tout la démarche des agriculteurs ou viticulteurs qui ont franchi le pas en entamant une conversion en bio. Encourageons-les et, tous ensemble, de ceux qui concourent aux besoins d’accompagnement jusqu’aux agrobiologistes expérimentés et organisés, apportons-leur un soutien à la hauteur de leurs attentes.

Autre encouragement de poids pour toute la filière bio, dans une période où le pouvoir d’achat réel a tendance à baisser pour la majorité d’entre nous, la demande des consommateurs ne faiblit pas pour les aliments bio. De plus en plus, ceux-ci prennent conscience qu’en achetant des produits certifiés bio locaux, ils participent à polluer moins, à produire plus propre et à économiser de l’énergie. Ne les décevons pas dans leur démarche en leur assurant des produits bio de qualité et de proximité.

L’annonce des Pouvoirs Publics d’afficher le doublement des surfaces dans le cadre du plan Ambition 2017 nous stimule et nous invite à relever ce défi chez nous, en Bourgogne. Souhaitons que les moyens soient à la hauteur des ambitions affichées.

Savoir cultiver la terre en bio signifie meilleure santé des sols, de l’environnement, des végétaux cultivés, des productions animales et au final des humains.

Nous sommes de plus en plus nombreux à être convaincus de cette réalité.

Tous ensemble, travaillons à consolider nos voiles et le mât de notre trimaran «Agriculture biologique» - agriculteurs bio, volonté politique et consommateurs - afin de bénéficier des vents qui lui sont de plus en plus favorables.

Bernard Krempp, président du SEDARB



Lexique

SAU AB : Surface Agricole Utile conduite en agriculture biologique pour l’année de référence, générant des produits certifiés.

SAU conversion : Surface Agricole Utile en conversion pour l’année de référence.

SAU bio : ce vocable est utilisé dans ce document pour la somme des surfaces AB et des surfaces en conversion. Il s’agit donc de la somme des surfaces conduites selon la réglementation agriculture biologique.

Ferme AB : ferme ayant une activité certifiée bio, même si elle est partielle.

Ferme en conversion : les surfaces de ces fermes sont conduites selon la réglementation bio mais n’ont pas terminé leur cycle de conversion. Il s’agit donc des fermes converties dans l’année de référence, mais également des fermes converties les deux années précédant l’année de référence.

Ferme bio : ce vocable est utilisé dans ce document pour la somme des fermes AB et des fermes en conversion.

Sommaire



- p. 2 • Edito
Lexique
- p. 3 • Sommaire
- p. 4 • La bio en France
- p. 6 • La bio en Bourgogne
- p. 10 • La bio dans les départements
- p. 14 • Dynamique de conversion
- p. 16 • La bio au service de l'eau
- p. 17 • Les productions agricoles
 - p. 18 • Grandes cultures
 - p. 20 • Viticulture
 - p. 22 • Élevage
 - p. 23 • Élevage allaitant
 - p. 24 • Bovins lait
 - p. 25 • Porcs
 - p. 26 • Ovins-caprins
 - p. 27 • Volailles
 - p. 28 • Maraîchage et légumes de plein champ
 - p. 30 • PPAM & arboriculture
- p. 31 • La restauration collective bio
- p. 35 • Les structures d'accompagnement de la bio en Bourgogne

La BIO en France

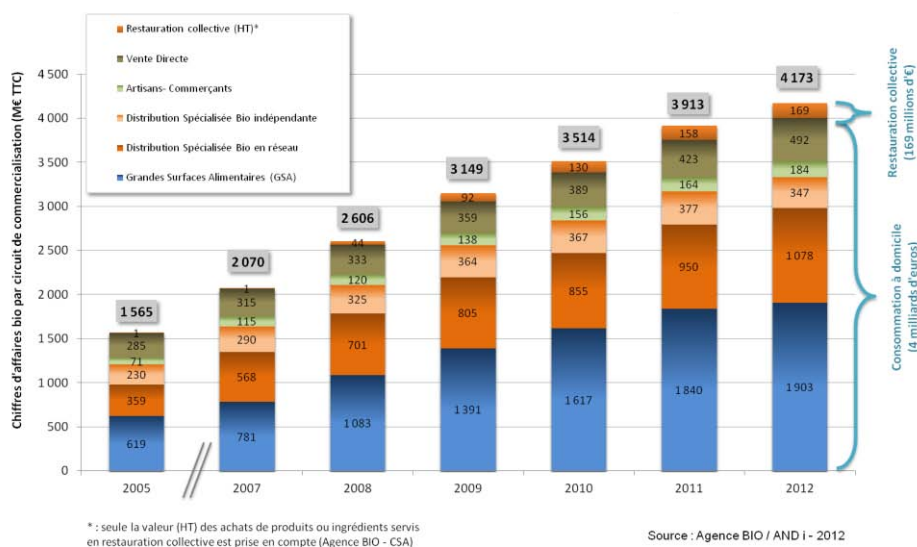
Fin 2012, **24 425 exploitations agricoles** étaient engagées en agriculture biologique soit 4,7 % des fermes françaises.

La **superficie en mode de production biologique** était de **1 032 941 ha**. Les surfaces conduites en bio représentaient **3,77 %** de la surface agricole de France.

En 2012, la France compte **1 290 fermes bio en plus (+ 5,5 %)** et **57 800 ha supplémentaires en bio (+ 5,9 %)**.

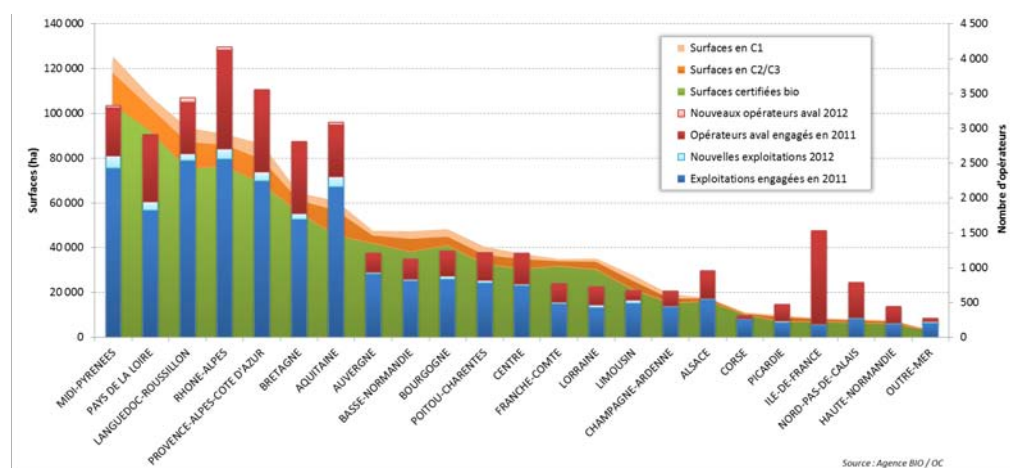
La Bourgogne se positionne complètement dans la moyenne nationale puisque ces dynamiques sont respectivement de + 5,5 % et + 5,23 % sur 2012.

Evolution de la consommation alimentaire bio par circuit

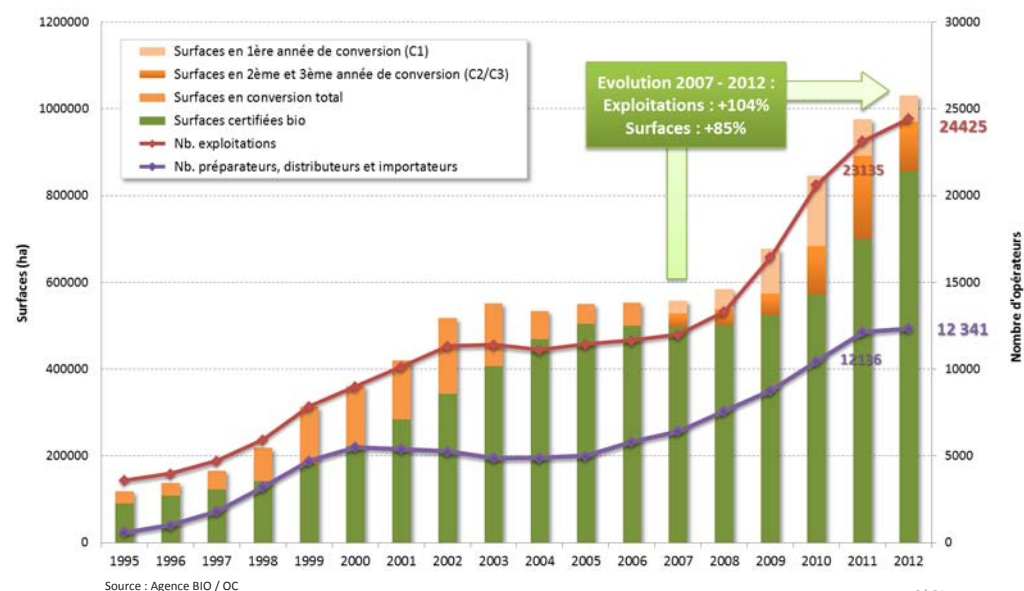


La consommation bio continue de tirer les marchés à la hausse : La valeur des achats bio en France a augmenté de + 6,6 % entre 2011 et 2012. Elle a augmenté de 7% dans la restauration collective.

Evolution du nombre d'opérateurs et des surfaces engagées en bio par région en 2012



Evolution depuis 1995 du nombre de producteurs et autres opérateurs bio et des surfaces en mode de production biologique



La **BIO** en Bourgogne dans les départements &



p. 6 • La Bio en Bourgogne

p. 10 • Côte d'Or

p. 11 • Nièvre

p. 12 • Saône et Loire

p. 13 • Yonne

La BIO en Bourgogne

En Bourgogne : le développement de l'agriculture biologique fait de la résistance !

Un contexte 2012 difficile

L'année 2012 a été un « cru » climatique difficile. L'alternance de froid très humide et de périodes chaudes et sèches a eu des impacts importants dans les cultures, qu'elles soient annuelles ou permanentes. Le développement des maladies a été complexe à contenir notamment sur les vignobles.

Les prix de vente élevés des céréales et bovins conventionnels ainsi que l'arrivée à saturation de marchés comme le lait, le porc, la volaille bio en circuits longs n'ont pas été porteurs pour engager un nombre important de fermes à se convertir en bio.

Enfin, le contexte politique de l'année 2012 est marqué par l'incertitude : élections présidentielles, place de l'AB dans la réforme de la PAC, ... les données pour prendre des décisions sont peu lisibles dans les fermes.

Toutefois, à l'heure des comptes, l'agriculture biologique bourguignonne a continué son développement dans toutes les filières, contrairement à d'autres régions où ce mouvement est aujourd'hui à l'arrêt. Porté par des agriculteurs dynamiques, des valeurs fortes et soutenu par le travail de fond des organismes de développement comme le SEDARB, la CGAB et l'ensemble des 4 GAB départementaux (accompagnement des agriculteurs avant et après conversion, formation, appui à la commercialisation notamment en restauration collective, ...), la bio bourguignonne a mieux résisté que d'autres régions à ces difficultés passagères.

Nombre de conversions en Bourgogne par filière et par an

Au 31/12/2012	Grandes cultures	Elevage Polyc.-él.	Viticulture	Maraîchage	Autres	Total
2009	17	37	50	13	5	122
2010	31	61	67	14	9	172
2011	10	27	38	12	8	95
2012	21	19	13	13	7	73

Part de l'agriculture biologique dans l'agriculture régionale

	Conventionnel	AB	
Nombre d'exploitations	20 300	884	4,35%
SAU totale	1 763 000 ha	44 977	2,55%
SAU moyenne par exploitation	87	51	

Chiffres clés

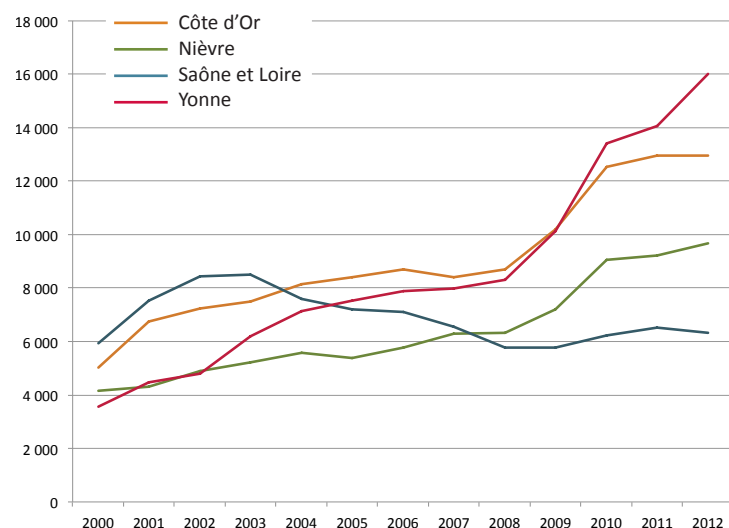
884 fermes bio (4,35% des exploitations bourguignonnes)
dont 73 nouvellement notifiées en 2012

44 977 ha de SAU bio
dont 5 506 en conversion

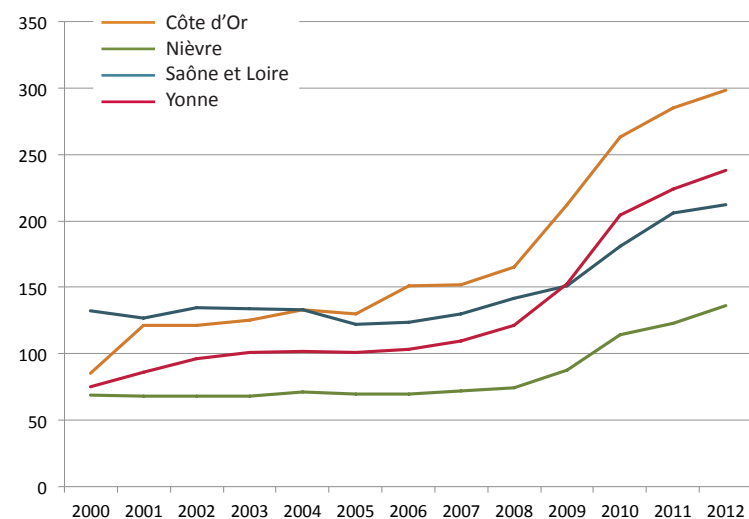
La Bourgogne arrive au **9^{ème} rang** français des régions bio, que ce soit pour le nombre d'exploitations (884) ou pour ses surfaces (44 977 ha)

La BIO en Bourgogne

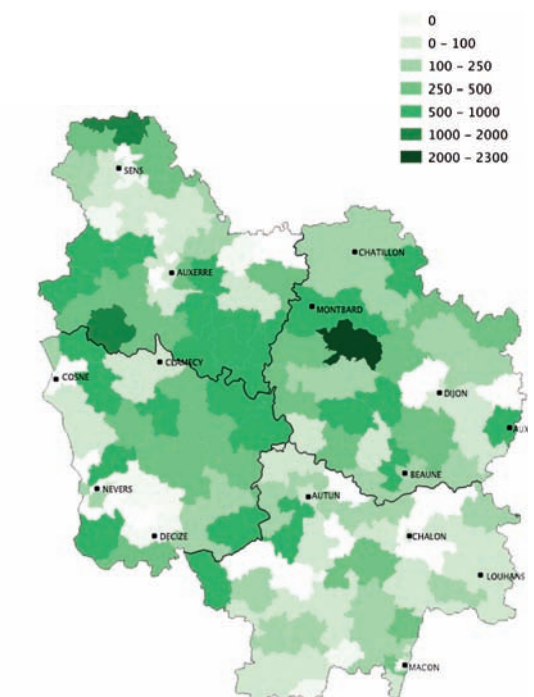
Evolution des surfaces bio par département



Evolution du nombre d'exploitations bio par département



SAU bio par canton en Bourgogne, en ha au 1^{er} janvier 2012



Une répartition inégale sur le territoire

Les surfaces bio sont largement présentes sur une bande coupant la Bourgogne par le milieu du Nord Ouest au Sud Est. Elles sont principalement le reflet de la présence de systèmes de céréales et élevages.

Les secteurs Gâtinais, Puisaye, les plateaux de Forterre, de Bourgogne et la plaine Dijonnaise sont les principaux berceaux de la production bio.

Ces secteurs de potentiel modéré sont ceux où l'association de cultures et d'élevage a perduré rendant plus facile la conversion bio. De plus, ces secteurs sont également ceux où les failles économiques de la production conventionnelle (fluctuation des cours, ...) ont créé le plus de pertes et de mécontents. L'autonomie permise par le système bio est alors recherchée pour sécuriser la trésorerie des fermes.

Le Nord de l'Yonne présente une particularité, étant une zone principalement céréalière, avec des terres à très bon potentiel. La raison du développement bio est historique sur ce secteur où quelques producteurs ont réussi à démontrer à leurs voisins la rentabilité de la production bio. Depuis lors, le développement n'a jamais cessé sur cette zone. L'apport récent de moyens d'animation en lien avec les captages d'eau potable et notamment d'Eau de Paris et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie a permis d'étendre le bio à partir de ce secteur vers le Pays d'Othe où les caractéristiques pédologiques sont moins favorables de prime abord.

La faible pénétration de l'agriculture biologique en Saône et Loire globalement tient à la fois à des raisons historiques, culturelles et politiques plus qu'aux potentiels de production qui sont tout à fait adaptés dans la plupart des cas.

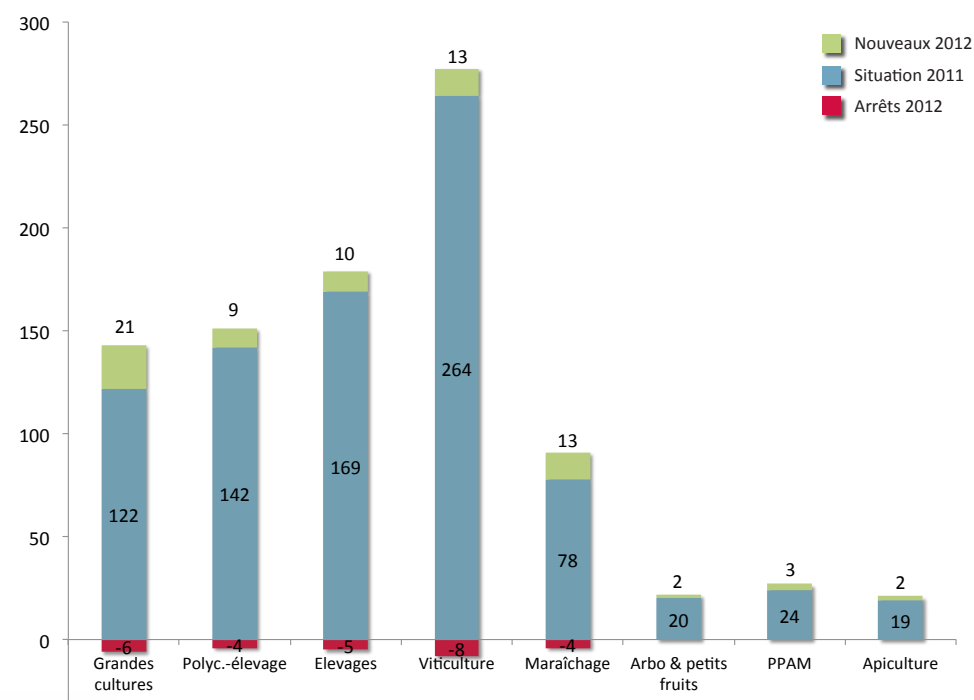
La BIO en Bourgogne

La répartition des exploitations bio

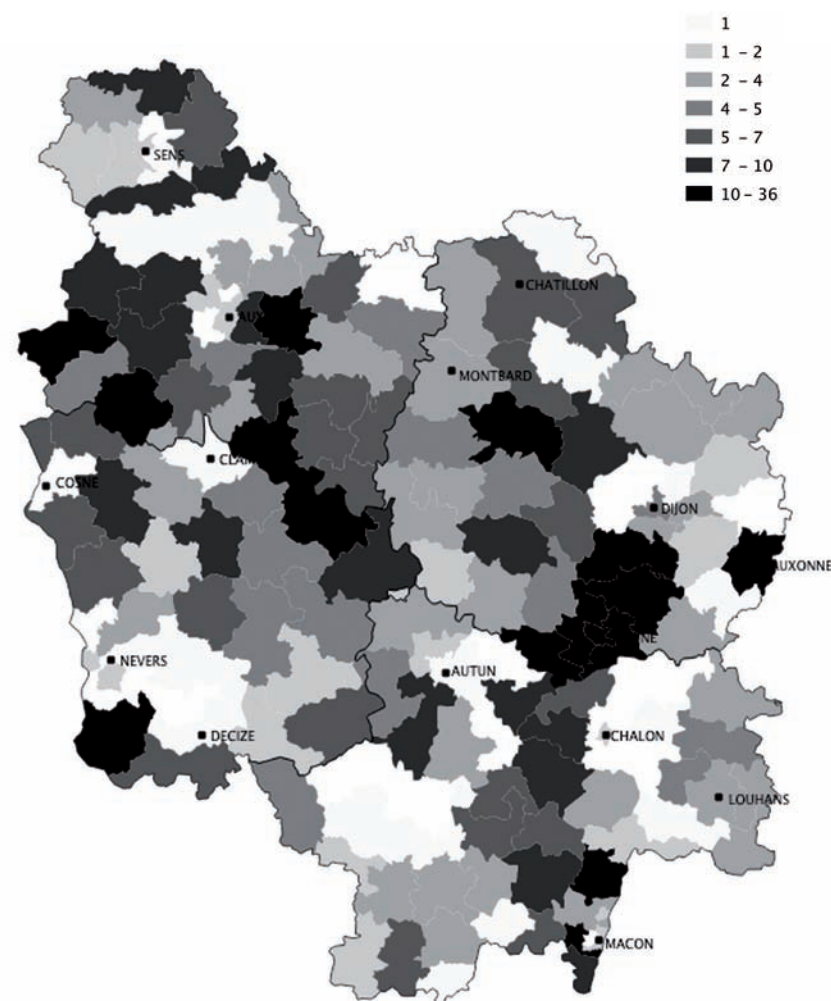
Le nombre de fermes par canton est largement marqué par la filière viticole qui concentre de très nombreux domaines sur des surfaces restreintes. Ainsi, les taches montrent la très forte présence bio dans la plupart des terroirs viticoles de Bourgogne à l'exception du Val de Loire où la percée a été réelle mais beaucoup plus faible en nombre de domaines bio.

Quelques cantons n'ont toujours pas de producteurs biologiques. Les dynamiques de conversion se font souvent par « tâches géographiques ». La probabilité de la conversion des fermes est d'autant plus forte qu'il y a des fermes voisines en bio. A noter en 2012 le développement de l'AB dans la couronne large de Sens, en Puisaye et dans le Chatillonnais.

Evolution 2012 du nombre de fermes (classées par production principale)



Répartition des exploitations bio en Bourgogne au 1^{er} janvier 2012



La BIO en Bourgogne

→ Des perspectives très positives

En 2013, la différence de prix avec le conventionnel (céréales) évolue favorablement à l'agriculture biologique. Les contours de la future PAC se dessinent peu à peu. La pression des réglementations (certiphyto, captages d'eau potable, ...) augmente. Les marchés digèrent petit à petit les nombreuses conversions des années 2009 – 2010 et permettront certainement dans les années à venir d'accueillir à nouveau sereinement de nouveaux producteurs (lait, céréales, porc, œufs, volaille, vin, ...). Les références techniques et économiques du bio construites dans les réseaux bio comme la FNAB, la CGAB et le SEDARB ainsi que dans d'autres organes de conseil/développement agricole se démocratisent et se diffusent.

Le redressement des indicateurs de consommation courante bio et de mise en œuvre de produits bio en restauration collective est à la fois le fruit de politiques volontaristes de développement menées depuis plusieurs années ainsi que des actions de sensibilisation / promotion conduites par le réseau bio national et en Bourgogne depuis plus de 7 ans maintenant. Cela montre que l'impact de la crise économique a eu lieu mais que très vite, la marche en avant peut reprendre. Cette consommation et la structuration en cours, pour pouvoir approvisionner les marchés de restauration collective vont désormais soutenir le développement rapide de la production.

Il semble qu'actuellement, la conjoncture redevient propice à la mise en place d'une nouvelle phase de conversions importantes. Nous travaillons dès aujourd'hui à bien préparer ce nouveau tournant pour qu'il soit le plus large et le plus durable possible.

Parmi les éléments qui permettraient de consolider ce processus, citons :

- une meilleure prise en compte des spécificités de la conduite biologique dans les réglementations agricoles (Directive Nitrates, PAC, certiphyto...)
- reconnaître les bienfaits agricoles, environnementaux et sociaux de l'agriculture biologique en instituant systématiquement un écart plus important entre les aides publiques à l'agriculture biologique et les autres.
- l'augmentation des moyens alloués aux dispositifs d'accompagnement des conversions bio pour prendre en charge tous ces « nouveaux producteurs bio ».
- aller vers des aides plus dépendantes du travail fourni que des surfaces détenues.
- consolider le développement par des messages politiques forts et clairs.



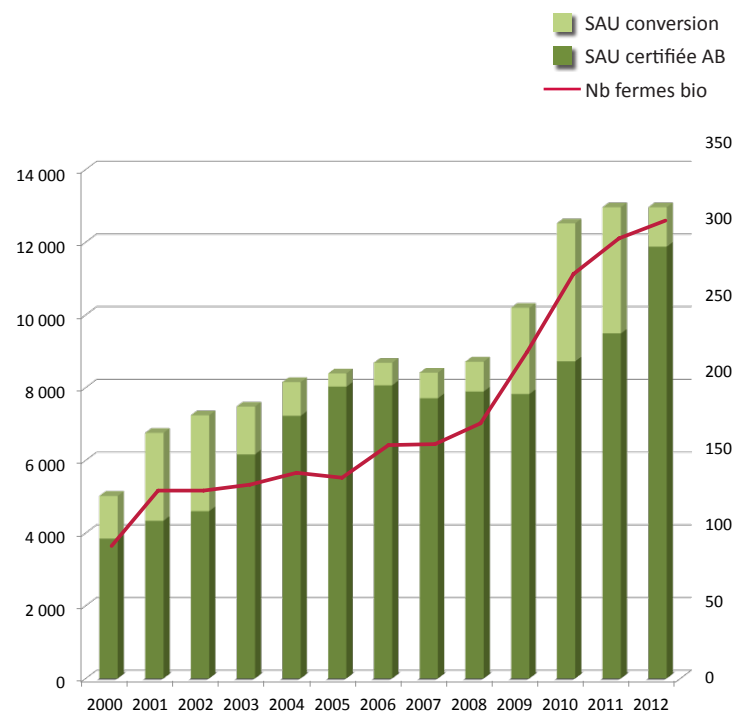
La BIO en Côte d'Or

Pour la deuxième année consécutive, le climat côte d'orien a été particulièrement difficile pour les agriculteurs bio.

Le fort gel de février a particulièrement touché les arboriculteurs et les céréaliers sur les plateaux. Les vignes ont souffert non seulement d'attaques de maladies liées à la succession d'épisodes pluvieux ce printemps, mais aussi de plusieurs passages de grêle (y compris juste avant vendanges) et de fortes variations de températures, tout cela ayant entraîné des pertes de récoltes parfois très importantes.

Ceci explique le ralentissement des projets de conversion bio chez les vignerons : seulement 5 domaines ont franchi le pas en 2012.

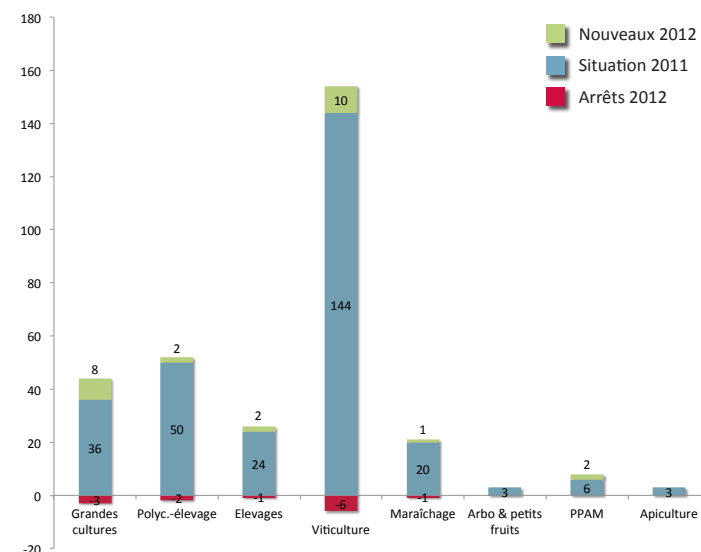
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 298**
dont 25 nouvellement notifiés en 2012
- **SAU bio : 12 959 ha**
dont 1 084 ha en conversion
- **Evolution 2011-2012 :**
Surfaces bio : **+ 0%**
Nombre de fermes bio : **+ 4%**

Evolution 2012 du nombre de fermes (par production principale)



Avec 298 fermes et domaines et près de 13 000 ha conduits en bio, l'agriculture biologique représente 6% des exploitations et 2,8% de la SAU départementale. En vigne, la part de la surface conduite en bio atteint 14%, avec 148 domaines bio.

Malgré cette dynamique, les surfaces conduites en bio en Côte d'Or en 2012 stagnent. Cela est dû en partie à ce que quelques arrêts se font sur des fermes de taille imposante cette année. Par ailleurs, deux structures bio ont également perdu des surfaces conséquentes sans pour autant arrêter leur activité bio.

La BIO dans la Nièvre

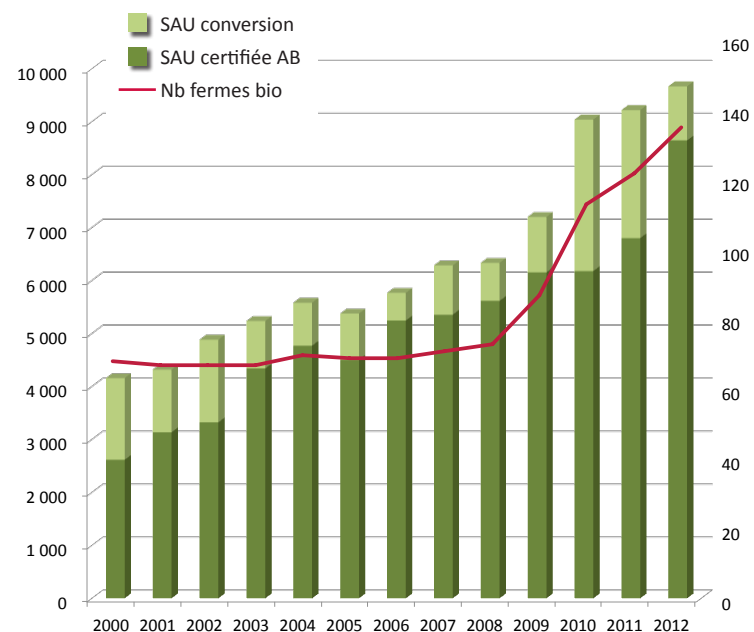
Le rythme des conversions n'est plus celui qu'il a été sur les années 2009 et 2010, du fait de la diminution du nombre de projets dans les filières polyculture-élevage et grandes cultures.

L'augmentation du nombre de fermes notifiées en 2012 est liée pour les 2/3 à des installations en production de légumes, plantes aromatiques et médicinales, miel et volailles. Généralement, ces productions sont destinées à approvisionner les circuits courts (vente directe, restauration collective).

Les fermes d'élevage et polyculture-élevage ne représentent plus que la moitié des fermes bio nivernaises.

La viticulture est la seule filière qui ne s'est pas développée depuis 2 ans, contrairement aux autres départements de Bourgogne.

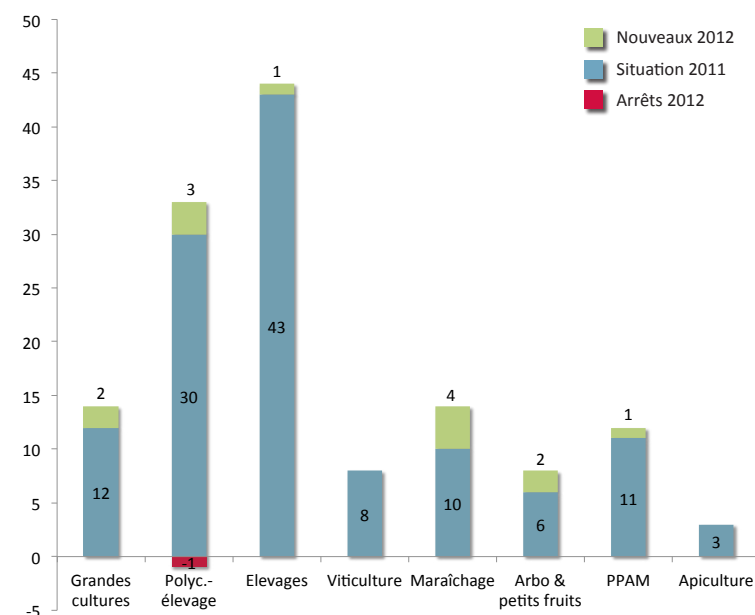
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 136**
dont 14 nouvellement notifiés en 2012
- **SAU bio : 9 667 ha**
dont 1 021 ha en conversion
- **Evolution 2011-2012 :**
Surfaces bio : **+ 5%**
Nombre de fermes bio : **+ 11%**

Evolution 2012 du nombre de fermes (par production principale)



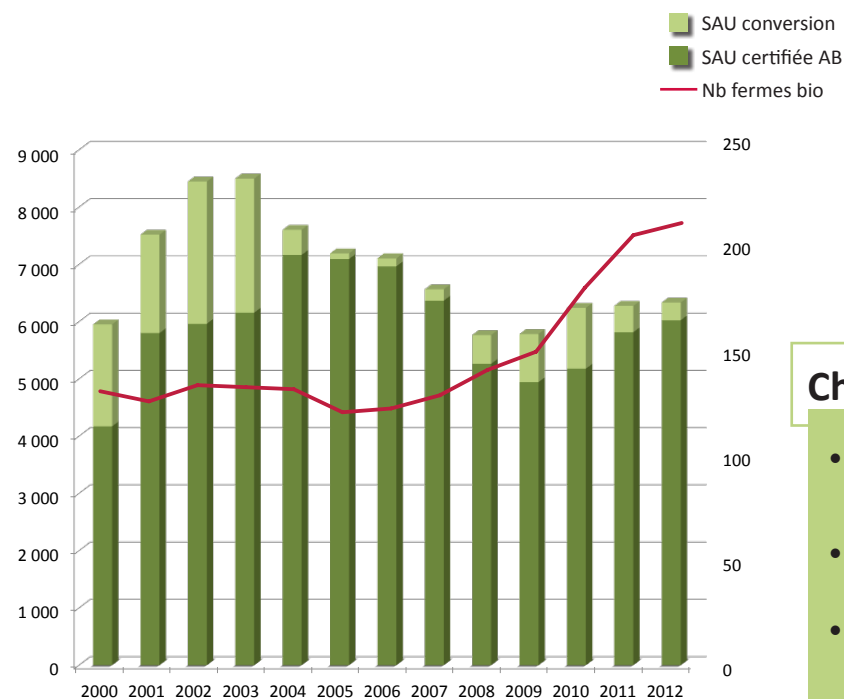
La BIO en Saône et Loire

En 2012, la bio en Saône et Loire évolue très peu par rapport à la situation antérieure. La très nette limitation du nombre de conversions en viticulture qui tirait le nombre de fermes bio vers le haut jusqu'à présent en est la principale cause.

Une légère progression du nombre de fermes certifiées a lieu du fait d'installations maraîchères. Les fermes d'élevage stagnent également, souffrant notamment de difficultés de valorisation de leurs productions dans un contexte de pénurie de sites d'abattage.

L'élevage bovin allaitant et la viticulture restent les deux principales filières en bio sur le territoire.

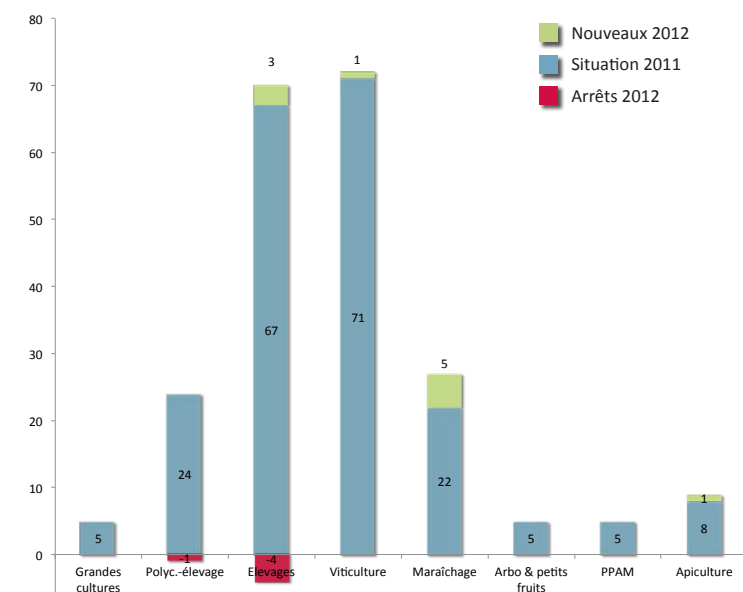
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 212**
dont 10 nouvellement notifiés en 2012
- **SAU bio : 6 334 ha**
dont 309 ha en conversion
- **Evolution 2011-2012 :**
Surfaces bio : **+ 1%**
Nombre de fermes bio : **+ 2%**

Evolution 2012 du nombre de fermes (par production principale)



Des actions pour consolider les fermes d'élevage bio

Face aux difficultés du secteur animal et principalement bovin allaitant sur le territoire, plusieurs projets se sont concrétisés sur l'année 2012 :

- La mise en place d'un système de dynamisation des échanges de paille et fourrages entre céréaliers et éleveurs à l'échelle de la région Bourgogne et des départements limitrophes permet à la fois de limiter les problèmes de pénurie en année climatique difficile mais aussi de réduire les coûts d'achat, notamment sur le transport pour les éleveurs.
- La recherche active de solutions d'abattage en bio est également en cours de concrétisation, ce qui permettra à tous les éleveurs de sécuriser leurs débouchés en vente directe.
- Le travail de fond pour créer un parcours particulier à l'installation en maraîchage bio a également permis de soutenir ce secteur qui reste porteur dans les terroirs variés de la Saône et Loire.

La BIO dans l'Yonne

L'agriculture biologique représente désormais 3,7 % de la SAU et 7,2 % des exploitations du département.

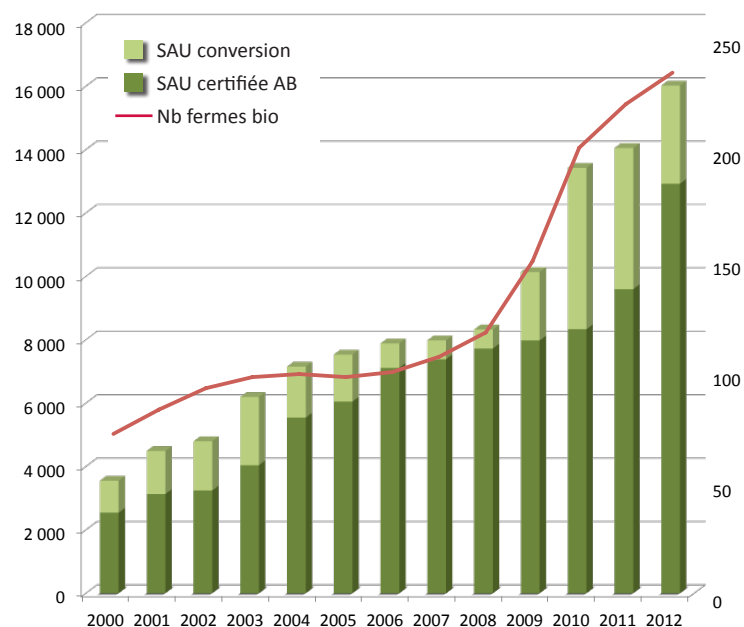
L'année 2012 se termine avec 24 conversions, portant le nombre de fermes bio sur le département à 238. Le rythme des conversions reste proche de celui de 2011.

Les conversions en grandes cultures représentent la moitié des conversions à la bio de 2012 en terme de nombre de fermes et 80 % des nouvelles surfaces bio icaunaises malgré des prix élevés sur le marché des céréales conventionnelles. Le développement de ces conversions est en lien avec l'animation spécifique « eau » pour moitié, les autres conversions sont plutôt des fermes ayant pris contact dans les années 2008 à 2010 et dont le calendrier du projet a fini par se concrétiser tardivement.

Comparativement aux autres départements de France, l'Yonne conserve une dynamique de développement remarquable.

En 2013, l'enjeu prioritaire restera l'accompagnement technique et économique de ces nombreuses fermes passées en bio depuis 2009 afin de pérenniser ces conversions.

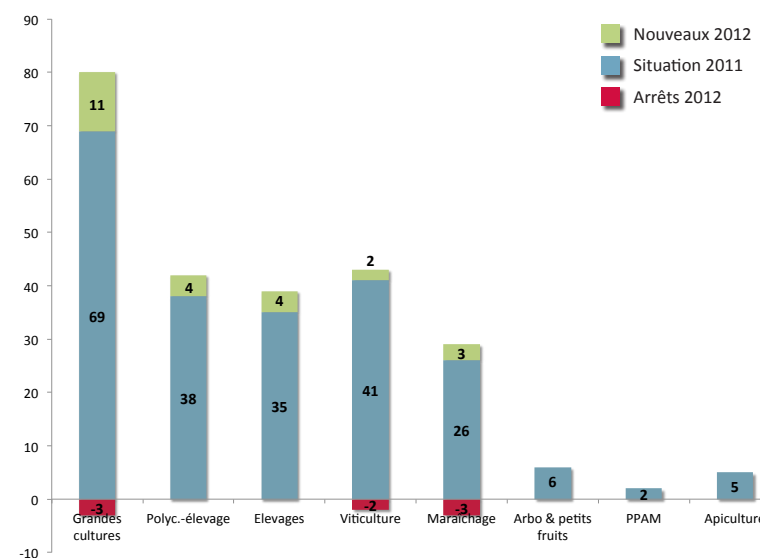
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



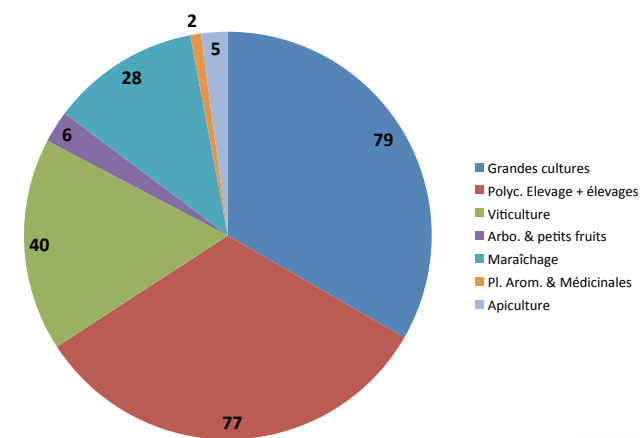
Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 238**
dont 24 nouvellement notifiés en 2012
- **SAU bio : 16 016 ha**
dont 3 092 ha en conversion
- **Evolution 2011-2012 :**
Surfaces bio : **+ 14%**
Nombre de fermes bio : **+ 6%**

Evolution 2012 du nombre de fermes (par production principale)



Répartition des fermes bio dans l'Yonne en 2012



Dynamique de conversion

Une dynamique en baisse... toute relative !

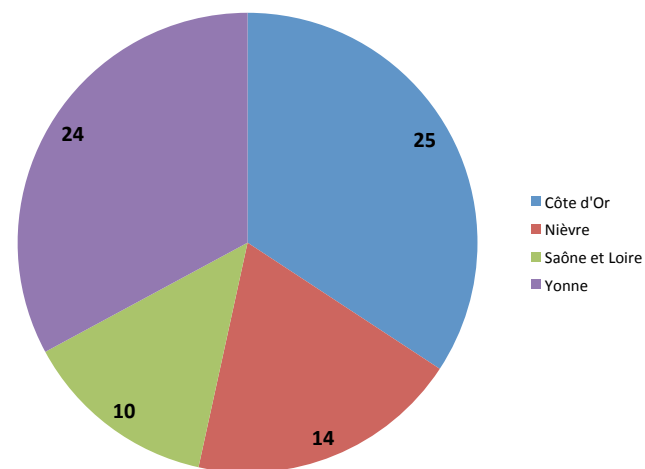
Le nombre de conversions est en baisse pour la seconde année consécutive avec 73 fermes ayant démarré une activité bio dans l'année 2012 en Bourgogne.

Chiffre en baisse après 3 années très dynamiques. Cependant 2012 reste parmi les 5 meilleures années en termes de nombre de fermes et surfaces converties depuis 30 ans.

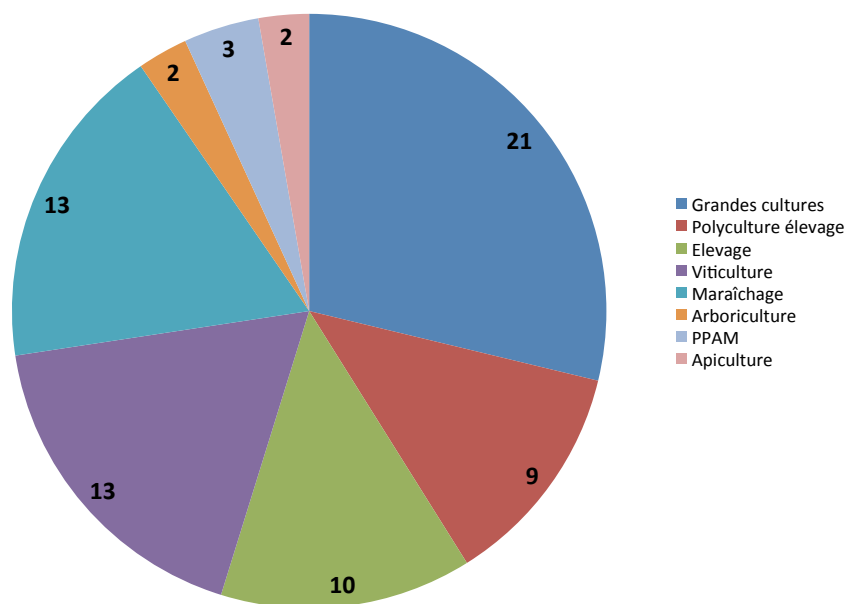
La reprise des conversions en grandes cultures et la perte de vitesse des conversions en filières viticole et allaitante sont les éléments les plus marquants à relever (voir pages filières). Les fermes de grandes cultures sont ainsi les plus nombreuses à démarrer des conversions, ce qui n'était jamais arrivé jusqu'alors.

A noter également le maintien des installations en système maraîcher qui demeurent à un rythme modéré mais constant depuis 10 ans. Cela permet au maraîchage bio de représenter une part non négligeable des producteurs bio de la région Bourgogne aujourd'hui.

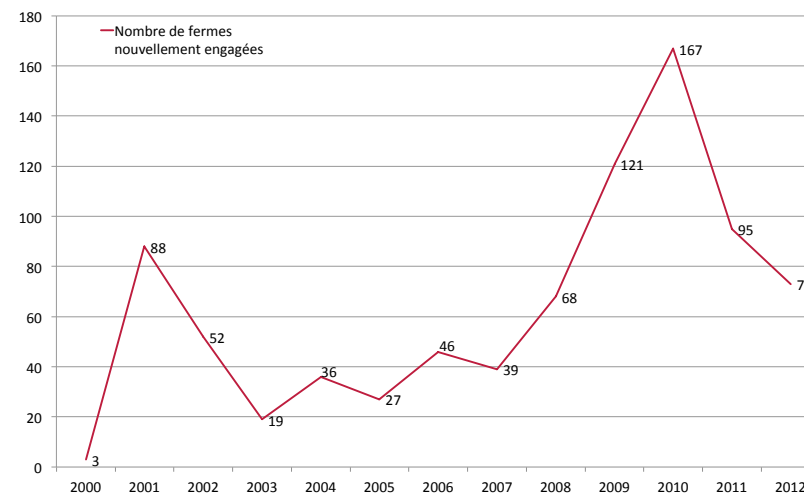
Répartition des conversions 2012 par département



Répartition des conversions 2012 par activité principale



Nombre de fermes nouvellement engagées en 2012



Dynamique de conversion

Les arrêts en 2012

Le nombre d'arrêts (25 contre 20 en 2011) a de multiples causes. Il reste cependant faible et ne gêne pas la progression massive de l'agriculture biologique sur les 10 dernières années.

En 2012, les GAB et la CGAB, avec l'appui du SEDARB, avaient pris pour orientation prioritaire l'amélioration de la transmission des fermes bio. **Cet objectif a été rempli parfaitement** puisqu'une seule ferme sur quatre n'a pas trouvé de repreneur en bio suite à un départ en retraite.

En 2012, le coût de contrôle pèse lourd dans la décision d'arrêt de l'AB sur les fermes de petite taille. Les producteurs pointent du doigt **l'augmentation de ce coût par les Organismes Certificateurs, l'arrêt des aides à la certification telles qu'elles existaient en 2011 ainsi qu'une baisse de qualité des prestations de contrôle** en face de ce coût.

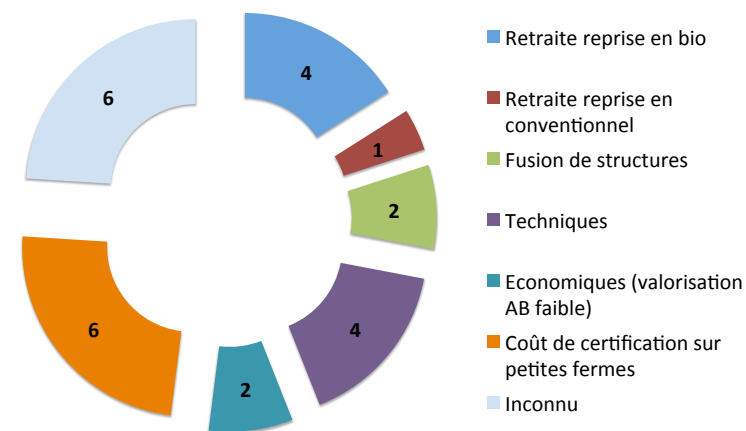
A noter que les arrêts pour raisons techniques sont peu nombreux et répartis sur toutes les filières. Les viticulteurs, s'ils se convertissent moins massivement en bio, **ne se décertifient pas plus aujourd'hui à cause de problèmes sanitaires plus aigus qu'en conventionnel**.

Dynamique sur 10 ans

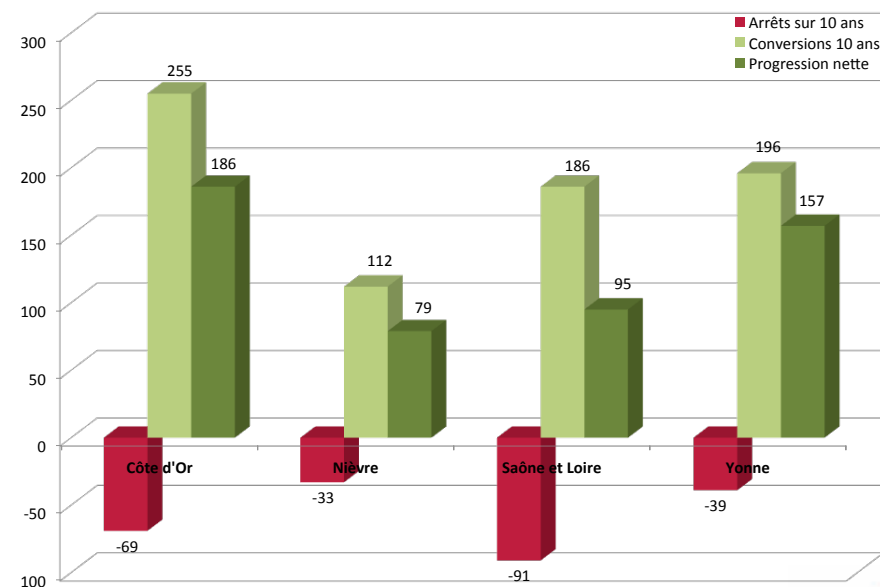
La Côte d'Or est le département le plus dynamique sur les dix dernières années, talonnée par l'Yonne grâce à un nombre extrêmement faible d'arrêts d'activité. La Saône et Loire devance toujours la Nièvre mais pourrait se développer beaucoup plus si l'hémorragie des arrêts d'activités était enrayerée. **La mise en place de moyens d'accompagnement individuel et d'animation collective des producteurs est particulièrement cruciale.**



Répartition des arrêts 2012 selon leur cause



Progression nette du nombre de fermes (cumul sur 10 ans)



L'agriculture biologique au service de l'eau

Les surfaces en agriculture biologique ont toutes augmenté sur les zones à enjeu eau où intervient le SEDARB. Toutefois, la dynamique de conversion varie d'un territoire à l'autre. Ces rythmes différents s'expliquent en partie par la diversité des productions présentes sur ces territoires. Cependant, d'autres facteurs jouent un rôle essentiel : l'implication des élus et la continuité de l'action d'appui aux producteurs restent indispensables pour favoriser le développement de la bio sur ces zones stratégiques.

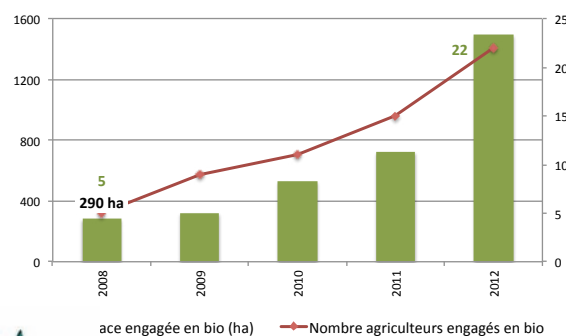
Place de la bio dans les différentes zones d'intervention

	Surface bio (%)	Agriculteurs bio (%)	Evolution surfaces 2011-2012
Agence de l'Eau Seine-Normandie	4,70	5,95	+ 0,47
Bassins versants Ouche Tille Dheune	2,54	6,47	+ 0,12
Eau De Paris	7,20	6,20	+ 4,39

Zoom sur le territoire Eau de Paris : une zone dynamique

Les surfaces en bio ont fortement augmenté sur l'aire d'alimentation des captages de la vallée de la Vanne, où une action d'animation est menée depuis 2008.

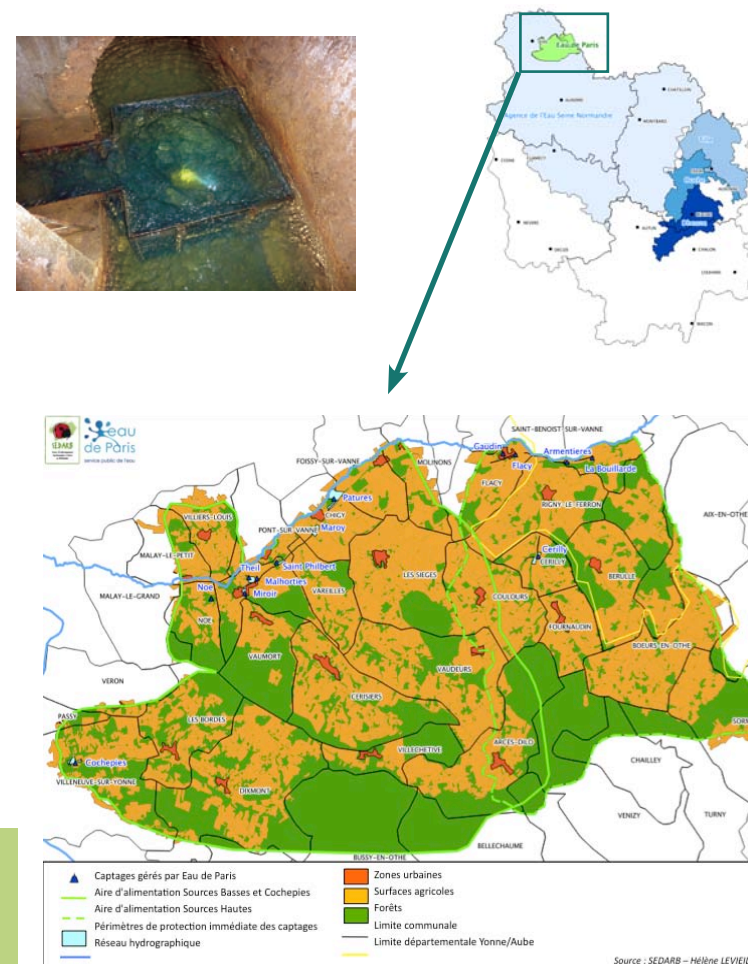
Ces aires d'alimentation, situées en limite de l'Yonne et de l'Aube, représentent une superficie de près de 47 000 hectares, dont plus de la moitié en surfaces agricoles.



Chiffres clés

- **Fermes en bio : 22** dont 7 nouvellement notifiées en 2012
- **SAU bio : 1 500 ha** (6% de la SAU totale)
- **Evolution :**
Surfaces en bio multipliée par 5 en 5 ans
Un doublement des surfaces en 2 ans (2011-2012).

Aires d'alimentation des captages de la vallée de la Vanne



Les productions agricoles



- p. 18 Grandes cultures
- p. 20 Viticulture
- p. 22 Élevage
- p. 23 Élevage allaitant
- p. 24 Bovins lait
- p. 25 Porcs
- p. 26 Ovins-caprins
- p. 27 Volailles
- p. 28 Maraîchage et légumes de plein champ
- p. 30 PPAM - Arboriculture

Grandes cultures

Tendances de l'année

Les conversions en 2012 sont plus nombreuses qu'en 2011 en grandes cultures et polyculture-élevage. C'est la filière qui a connu le plus grand nombre de conversions en 2012 en Bourgogne, en dépit d'une conjoncture particulièrement défavorable (cours des céréales conventionnelles élevé qui n'incite pas à la conversion, incertitudes sur l'avenir de la PAC et la place de l'agriculture biologique dans la politique agricole globale, difficultés techniques dans certains départements à respecter l'obligation de couvert hivernal imposé par la directive nitrates).

La réussite des animations spécifiques ainsi que les aides associées sur les zones de captage d'eau potable sont des éléments d'explication. La montée des préoccupations de santé par les producteurs en est un autre. Les formations Certiphyto massives sont ainsi l'occasion pour les producteurs de remettre le doigt sur la dangerosité des pesticides qu'ils emploient tous les jours. Enfin, les références techniques et économiques positives sur l'AB dans cette filière commencent à être diffusées très largement et à convaincre les agriculteurs d'essayer ce mode de production.

Cette reprise est une excellente nouvelle pour la qualité de l'eau, pour le développement de l'agriculture biologique et pour la consolidation des filières régionales qui ont massivement investi avec l'appui des pouvoirs publics dans des outils de taille importante qu'imposaient les conversions nombreuses des années 2009-2010. Les volumes produits par ces producteurs seront les bienvenus pour rentabiliser ces outils et accéder aux économies d'échelle qu'ils promettaient.

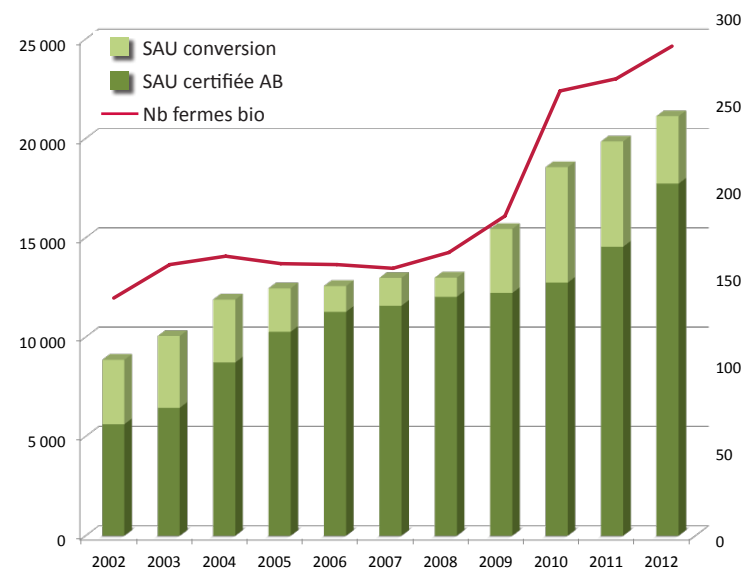
Les départements de Côte d'Or et de Yonne représentent une grande majorité des volumes et surfaces de grandes cultures bio régionales (83 %).



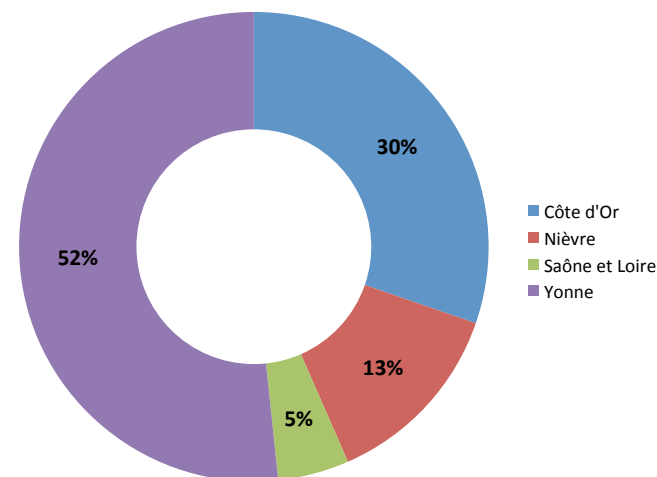
Chiffres clés

- **284 fermes produisent des céréales bio en 2012** dont 137 spécialisées en grandes cultures
- **17 726 ha de céréales bio** et 3 396 ha en conversion
- **21 nouvelles fermes spécialisées en céréales bio**
- **5 arrêts de fermes spécialisées**
- **Evolution 2011-2012 :**
Surfaces bio : **+ 6,4%** (+ 1 275 ha)
Nombre de fermes bio : **+ 7,2%** (+ 19 fermes)

Evolution du nombre de fermes et des surfaces en grandes cultures



Répartition des surface céréalières bio par département



Grandes cultures

Les prix

Les prix conventionnels sont élevés sur l'ensemble de l'année 2012.

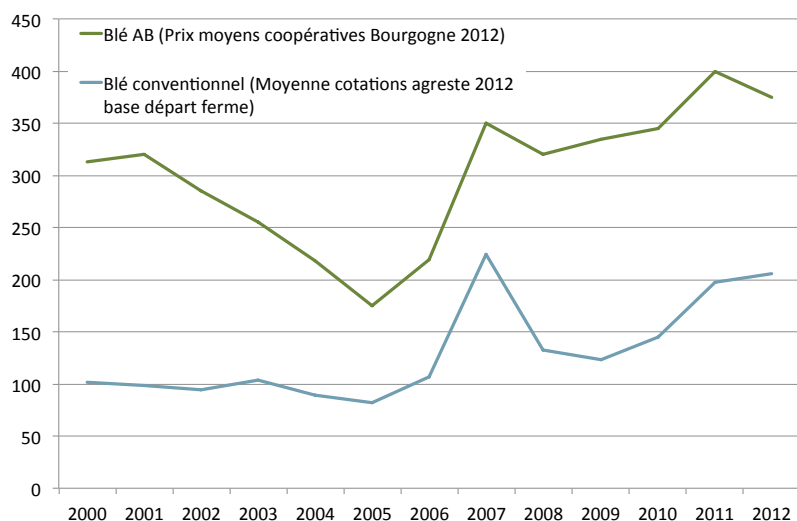
Le prix bio est resté également très élevé, maintenant en quelque sorte le statut quo par rapport à l'année 2011.

La chute des prix conventionnels liés aux bonnes récoltes mondiales en 2013 est en revanche en train de changer la donne actuellement.

Les chiffres FranceAgriMer disponibles montrent une fermeté rassurante des cours ainsi que des volumes issus des conversions massives entre 2009 et 2010. Ainsi, contrairement à ce qui était craint, ces volumes sont juste venus saturer le marché sans excédent notable, assurant des échanges fluides et des prix rémunérateurs à tous les échelons de la filière.

En revanche, ces prix élevés ne sont pas du tout favorables pour les éleveurs pour qui l'aliment du bétail acheté devient une denrée de luxe avec un blé fourrager qui s'échange à 330 €/t brut moisson départ ferme.

Comparaison des cours AB et conventionnel sur 10 ans



Culture en place	Profondeur de sol	Rendement 2012	Rdt moyen observé
Blé tendre de printemps	0-30 cm	22	22
	30-60 cm	36	30
	> 60 cm	16	30
Blé tendre d'hiver	0-30 cm	19	24
	30-60 cm	38	26
	> 60 cm	40	37
Féverole de printemps	30-60 cm	32	24
	> 60 cm	28	33
Lentille	0-30 cm	15	15
	> 60 cm	10	20
Orge de printemps	0-30 cm	25	24
	30-60 cm	36	24
	> 60 cm	15	27
Triticale	0-30 cm	27	26
	30-60 cm	38	28
	> 60 cm	37	31
Pois protéagineux de printemps	0-30 cm	21	23
	30-60 cm	25	28
	> 60 cm	19	31
Epeautre	30-60 cm	20	25
	> 60 cm	29	33

Extrait de : *Echos des Champs Bio* n°32
SEDARB, Chambres d'Agriculture, Novembre 2012

Les rendements 2012 proches des moyennes malgré une forte hétérogénéité

L'épisode de gel marqué au printemps 2012 est le principal événement climatique marquant sur cette campagne.

Toutefois les resemis au printemps, bien que tardifs, ont globalement donné satisfaction du fait d'un climat pluvieux par la suite assurant une alimentation hydrique correcte des cultures jusqu'à la moisson.

Les conditions difficiles lors de cette moisson ont en revanche pénalisé la qualité qui s'est révélée assez aléatoire. Les indices Hagberg notamment ont parfois été commercialement très pénalisants.

Certaines parcelles en sols profonds peu drainants ont toutefois connu des dégâts importants par excès d'eau.

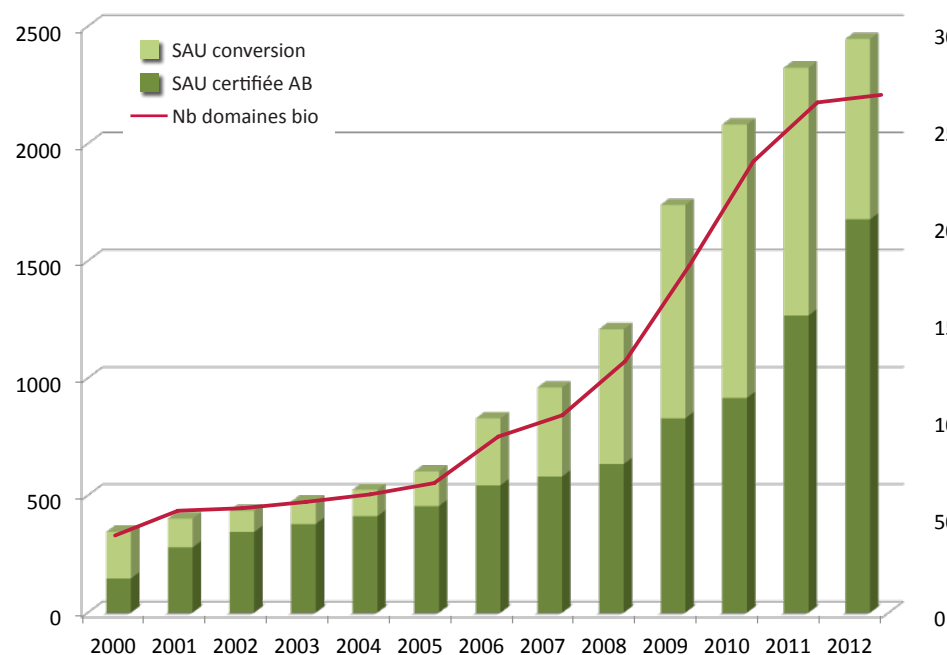


Viticulture

La viticulture biologique bourguignonne a subi, tout comme l'ensemble de la viticulture, une année 2012 particulièrement difficile compte tenu des aléas climatiques. Pour la première fois nous notons un ralentissement du développement de la viticulture biologique depuis 2006 en Bourgogne.

12 nouveaux producteurs se sont certifiés en 2012 mais 8 viticulteurs ont renoncé à la certification sur l'ensemble de la Bourgogne. Les causes de ces arrêts sont multiples (les coûts de certification pour les très petites structures dans un environnement économique difficile, des contraintes techniques dans le contexte de 2012, restructuration et arrêts d'activité suite à des départs à la retraite).

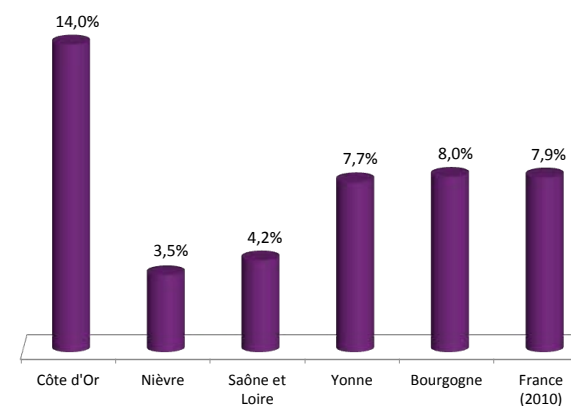
Evolution des surfaces et du nombre de domaines viticoles en AB et en conversion



Les surfaces certifiées en conversion et en AB atteignent à ce jour 8 % de la surface du vignoble bourguignon. Sur la région ce sont les départements de la Côte d'Or et l'Yonne qui comptent la plus forte proportion de domaines engagés par rapport à l'ensemble de la viticulture.

La Saône et Loire et la Nièvre ne voient pas leurs surfaces augmenter actuellement.

Pourcentage des vignes engagées en AB par rapport à l'ensemble des surfaces viticoles



Chiffres clés

- **269 domaines** ont une activité principale en viticulture (conversion et AB)
- **2 446 ha engagés en bio**, soit 8% du vignoble bourguignon
- **1 680 ha produisent des vins biologiques**
- **Evolution 2011-2012 :**
Surfaces bio : **+ 5%**
12 nouveaux domaines, 8 arrêts.

Viticulture

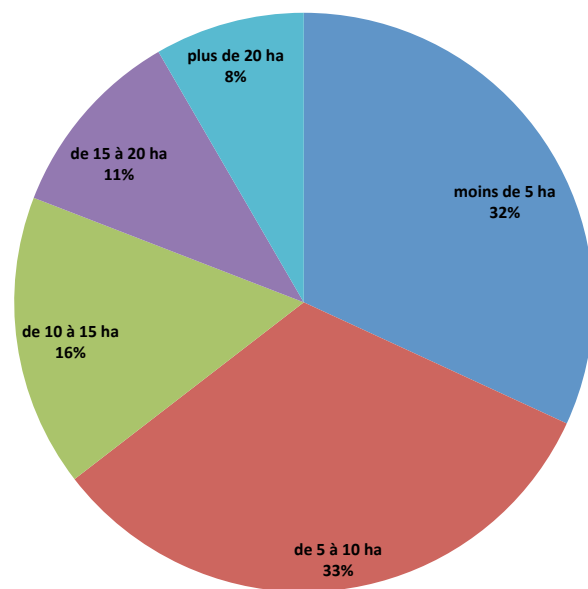
La surface moyenne des domaines est de 9 ha.

65 % des domaines ont des surfaces comprises entre 5 et 15 ha.

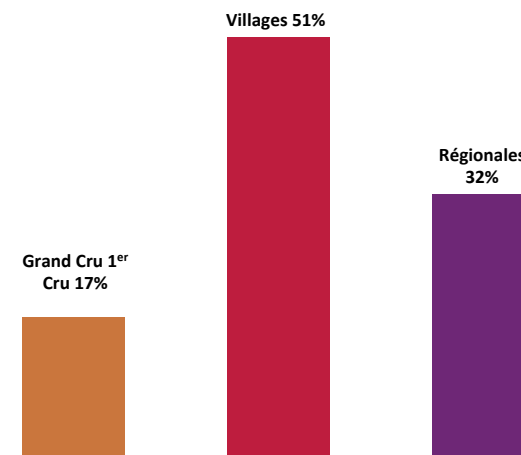
Si une forte proportion de domaines (32%) ont des surfaces inférieures à 5 ha, des domaines de grandes tailles font aussi des démarches de certification. Ainsi, 8 domaines ont des superficies comprises entre 30 et 90 ha.

Le nombre moyen d'UTH par domaine est de 4.

Typologie : surfaces des domaines



Où se classent les surfaces cultivées en bio* ?



* Données issues des informations transmises par les adhérents des GAB.

Résultats économiques et commercialisation :

La demande de vins biologiques reste importante. Les clients sont de plus en plus sensibles à la transparence d'une certification en Agriculture Biologique, garantissant les pratiques du domaine. La fin de la période de conversion de nombreux domaines se traduit par une augmentation de 32 % des surfaces en AB par rapport à 2011. Ainsi en 2012, 2/3 des surfaces engagées produisent des vins biologiques.

98% des viticulteurs interrogés commercialisent en bouteilles au moins une partie de leur production, **le secteur de la coopération reste donc très en retrait** du développement de l'agriculture biologique par rapport à d'autres régions viticoles. **Moins de 2%** des producteurs sont apporteurs de la totalité de leur production en caves coopératives.

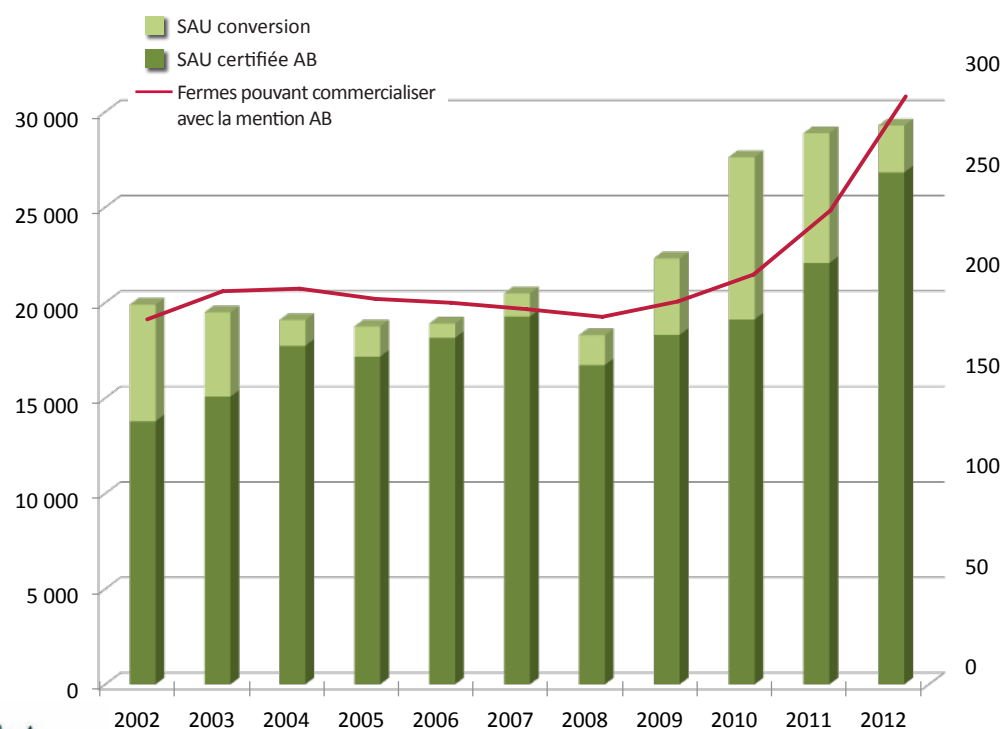
Elevage

Le nombre de fermes d'élevage avec cheptel certifié a augmenté de 7 % entre 2011 et 2012. La SAU des fermes d'élevage en bio a progressé de 1,4 %. Les surfaces en conversion ne représentent plus que 8% des surfaces.

Le développement de la polyculture-élevage de bovins viande et lait marque une pause depuis 2 ans. Alors que les filières volailles et porcines ont continué sur le même rythme. Les projets d'installation en volailles sont nombreux, comme activité principale ou complémentaire d'autres ateliers de production.

En Bourgogne, 336 fermes bio pratiquent une activité d'élevage, dont 315 élèvent leurs animaux selon le cahier des charges de l'agriculture biologique.

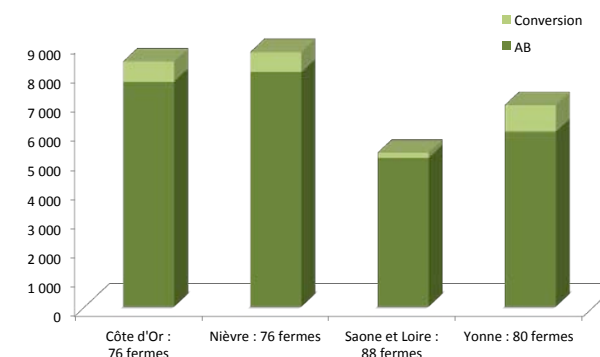
Evolution pluriannuelle du nombre de fermes d'élevage et des surfaces



Surfaces d'élevage bio par type de ruminants



Surfaces d'élevage bio par département



Chiffres clés

- **315 fermes d'élevage avec cheptel certifié** dont 283 peuvent vendre avec le logo européen
- **32 fermes avec cheptel en conversion**
- **9 arrêts** (6 fermes d'élevage, 3 en polyculture-élevage)
- **22 076 ha de SAU bio** dont 6 963 en conversion
- **Evolution 2011-2012 :**
Surfaces bio : **+ 1,4%** (+ 407 ha)
Nombre de fermes bio : **+ 20**

Elevage bovin allaitant

En 2012, le contexte reste globalement proche de celui de 2011 et se traduit par une légère baisse de la production.

La ferme démarrant une conversion ne remplace pas les effectifs d'animaux des 3 fermes arrêtant leur certification.

Les causes restent constantes : le prix élevé des céréales biologiques conduit les systèmes herbagers ne présentant pas une autonomie alimentaire suffisante vers des coûts importants en achats d'aliments biologiques. La reprise des cours de la viande en conventionnel a créé une tension dans les filières bio. Le surcoût alimentaire est donc loin d'être compensé par le prix de vente des animaux gras (seuls à être valorisés dans le circuit biologique) dont l'écart avec le conventionnel s'est fortement réduit en 2012.

Ces fermes herbagères extensives sont pourtant l'un des principaux atouts environnementaux de la Bourgogne et représentent une activité économique dans des secteurs où les potentiels de valorisation des terres sont très restreints.

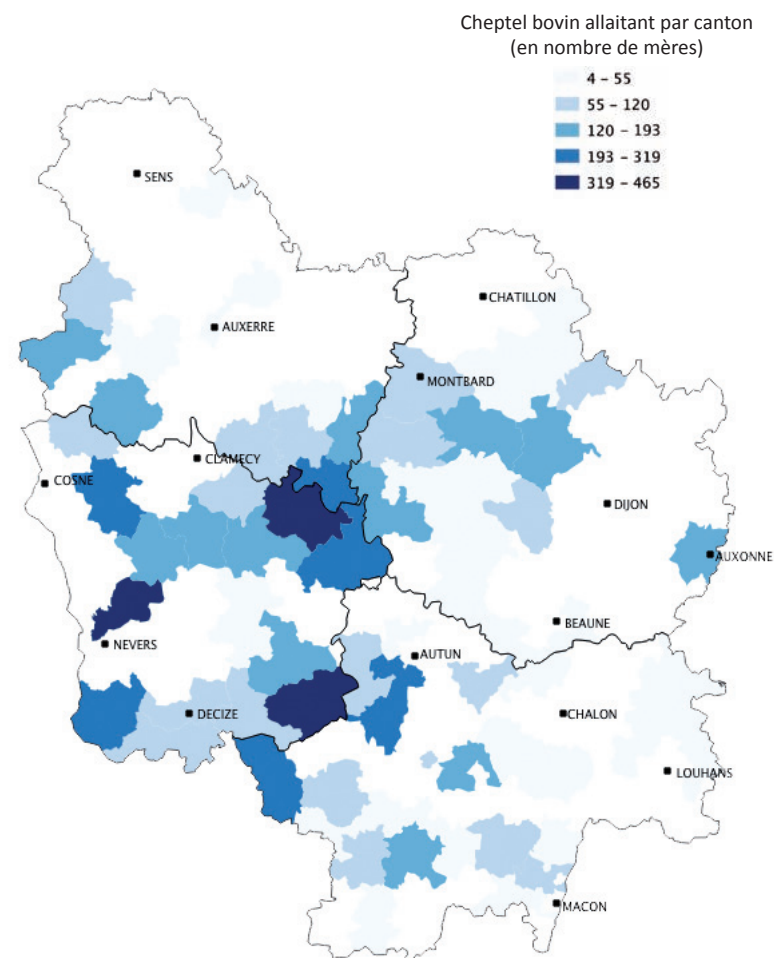
La revalorisation de l'aide à la conversion et au maintien bio supérieure à la PHAE pourrait être une solution temporaire dans l'attente de prix plus cléments. A long terme, sur ces fermes herbagères, la recherche d'autonomie par la possibilité de labourer quelques hectares pour produire des céréales, par la diminution des concentrés sur la voie mâle et par une meilleure gestion quantitative et qualitative des herbages reste la seule piste satisfaisante. Les fermes de polyculture élevage présentent quant à elles des résultats positifs d'autant plus encourageants que l'atelier de céréales de vente est important.



Chiffres clés

- **160 exploitations certifiées** en bovins viande AB
- **7 150 vaches allaitantes certifiées** dont 400 en conversion

Répartition des effectifs du cheptel bovin viande bio en Bourgogne



Bovins lait

Les nombreuses conversions à l'agriculture biologique de 2009/2010 se sont achevées en 2012 provoquant une importante arrivée de lait bio sur le marché. En Bourgogne, ce ne sont pas moins de 10 fermes laitières supplémentaires qui sont officiellement certifiées en bio depuis 2012.

En 2008, on ne comptait que 15 fermes laitières bio dans la région. En 2012, on en compte désormais 39 dont une ferme icaunaise entamant sa conversion cette année.

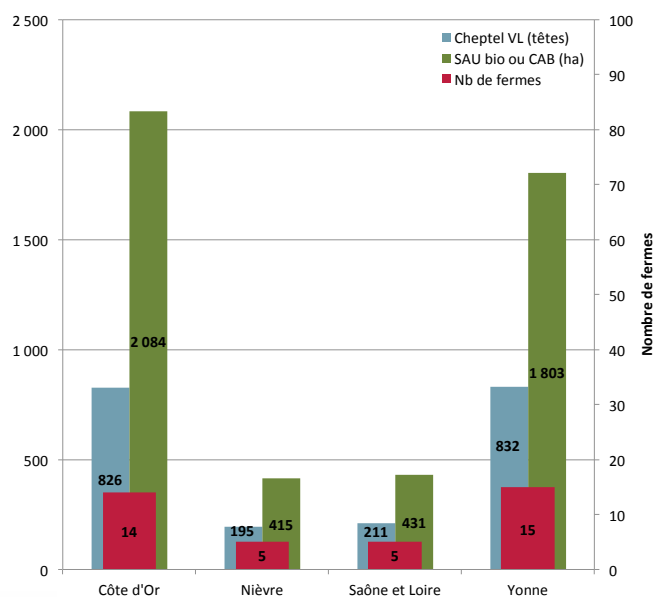
Ces fermes se trouvent principalement dans l'Yonne et en Côte d'Or.

Du fait de la saturation temporaire du marché du lait bio en 2012, les conversions n'ont pas été encouragées, ce qui explique qu'il n'y en ait eu qu'une seule.

La commercialisation du lait bio bourguignon est assurée par Biolait en partenariat avec la Coopérative Laitière de Bourgogne qui assure la collecte.

2013 devrait être une année de retour progressif « à la normale » dans la filière lait bio bourguignonne avec une amélioration nette de la situation et une reprise des conversions probablement en 2014.

Cheptel vaches laitières et surfaces associées par département

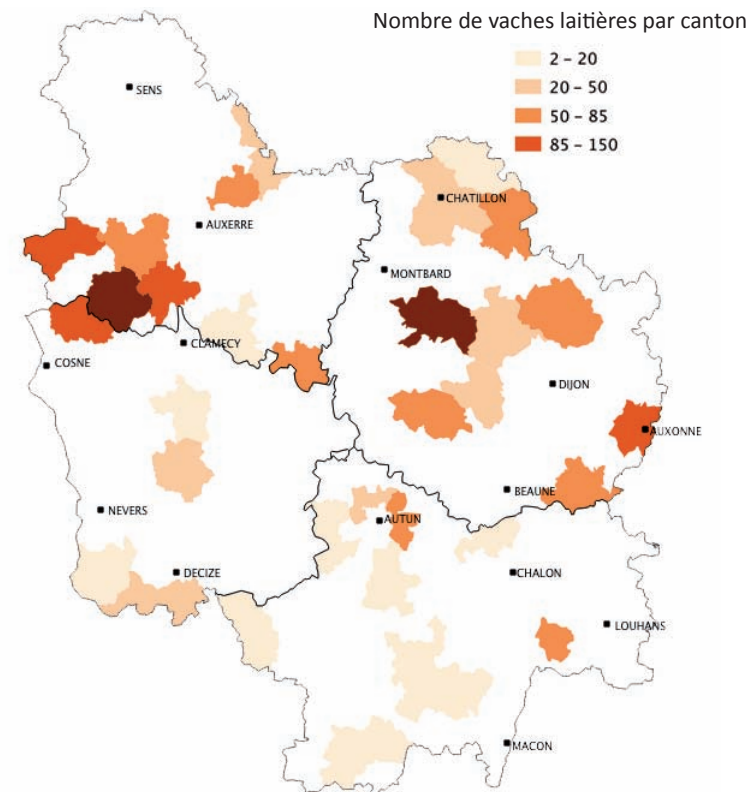


Prix payé pour le lait bio en 2012 : 0,40 €/l

Chiffres clés

- **39 exploitations certifiées** en agriculture biologique
- **1 exploitation en conversion**
- **2 064 vaches laitières certifiées** (AB + conversion)

Cheptel bovin lait bio en Bourgogne



Contexte national 2012 en lait bio

La croissance de la consommation de produits laitiers bio s'est tassée en 2012 (5 % contre plus de 10 % les années précédentes) alors que le gros des volumes de lait en fin de conversion arrivait sur le marché.

Cette situation a enclin temporairement les laiteries à ne plus encourager les conversions dans l'attente de nouveaux débouchés stables pour écouler les volumes de lait bio supplémentaires.

A titre d'exemple, Biolait collectait 37 millions de litres de lait bio en 2008 et en a collecté 103 millions en 2012.

Cet afflux de lait a imposé à certaines laiteries de revoir leurs prix d'achat à la baisse et à inciter leurs éleveurs à produire moins de façon temporaire.

La tendance 2013 semble beaucoup plus positive avec une reprise d'une croissance de consommation dynamique en particulier sur la crème fraîche et la perspective de nouveaux marchés.

Porcs

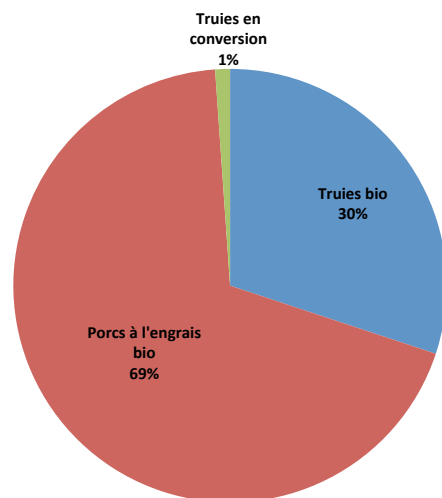
La Bourgogne recense 27 élevages avec un atelier porcin dont 2 élevages en conversion. Plus de 3 500 porcs sont élevés en agriculture biologique dans la région.

La demande des consommateurs reste forte en porcelets sevrés destinés à alimenter les circuits courts. En revanche, la filière longue parfois intégrée montre des signes d'essoufflement après 2 années de croissance exceptionnelle.

Afin de maintenir les prix, les organisations de producteurs ont stoppé leur développement et n'acceptent plus les nouvelles adhésions sur 2012. Plusieurs projets ont ainsi nécessité une réorientation de leur activité en urgence en se tournant vers la vente directe et parfois jusqu'à la transformation à la ferme pour écouler les animaux qui étaient déjà présents sur les fermes.

La clientèle dynamique en recherche de produits fermiers, goûteux et naturels est toutefois fort heureusement au rendez-vous et a permis la consolidation économique de ces projets sur la fin de l'année.

Filière porc biologique en Bourgogne

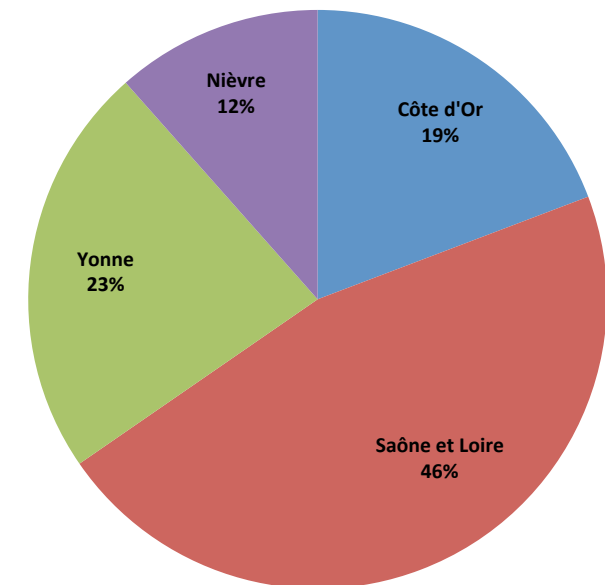


Bonne valorisation du porc bio entre 2,4 et 3,4 €/kg

Chiffres clés

- 27 élevages porcins
- 3 132 porcs

Répartition des producteurs de porc biologique en Bourgogne



Le programme de développement « Porc BIO cœur de France » (Centre, Bourgogne et Auvergne) s'est achevé sur l'année. Son succès a même dépassé légèrement les attentes du marché qui se développe toutefois toujours. A moyen terme, l'accueil de nouveaux producteurs devrait redevenir possible. Aujourd'hui, il y a assez de marchandise disponible pour alimenter les magasins et la restauration collective.

Ovins - Caprins

Faits marquants de l'année 2012

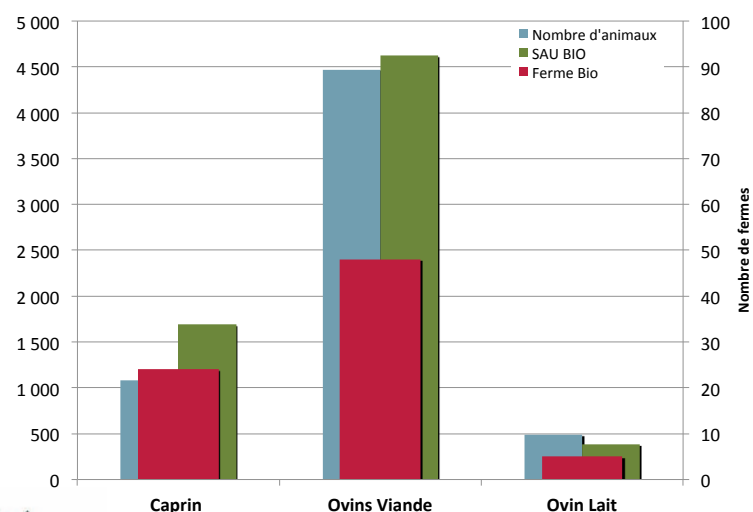
Les filières caprine et ovine progressent lentement mais constamment depuis de nombreuses années.

Les fermes caprines sont globalement en lien avec des installations agricoles sur de petites surfaces herbagères. Très peu de fermes possèdent d'atelier céréalier. Ces éleveurs transforment très majoritairement leur production et vendent en direct ou à des magasins spécialisés proches, ce qui permet une bonne valorisation des ventes et assure la rentabilité des outils situés généralement dans des zones peu productives (Morvan, plateaux calcaires, Puisaye).

En système ovin viande, la situation est équivalente à celle des bovins. Les coûts alimentaires élevés en bio à cause du prix des céréales ne sont pas absorbés par un marché qui valorise très mal la certification bio. Dans ce contexte difficile, les éleveurs ne se décertifient pour autant pas massivement car trouvant dans la pratique bio une satisfaction personnelle et des stratégies d'économie de charges permettant de compenser partiellement ces handicaps.

Les résultats économiques ne sont donc pas seulement liés à la filière de production, mais aussi à l'efficacité du système de commercialisation.

Cheptel ovin/caprin et surface associée



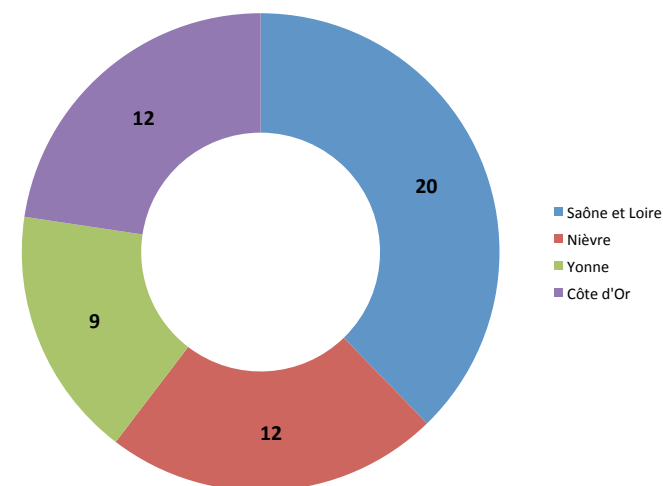
Chiffres clés

Ovins

- 50 fermes certifiées
- 4 855 ovins certifiés

79% des producteurs d'ovins pratiquent la vente directe.

Répartition des fermes ovines bio par département



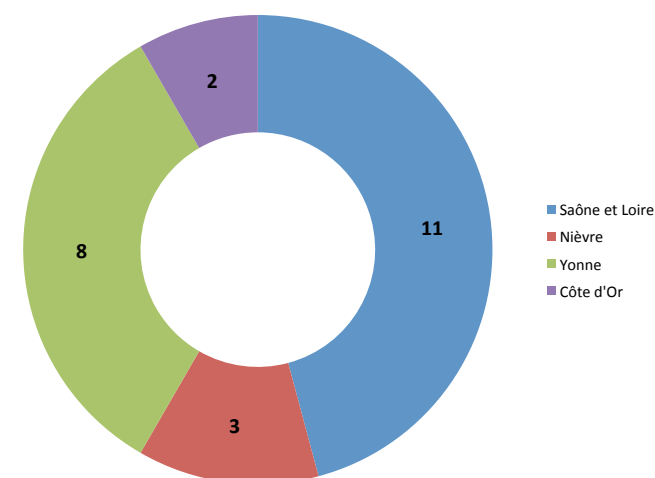
Chiffres clés

Caprins

- 23 fermes certifiées
- 1 100 chèvres certifiées

84% des producteurs caprins sont des transformateurs. 96% pratiquent la vente directe.

Répartition des fermes caprines bio par département



Volailles

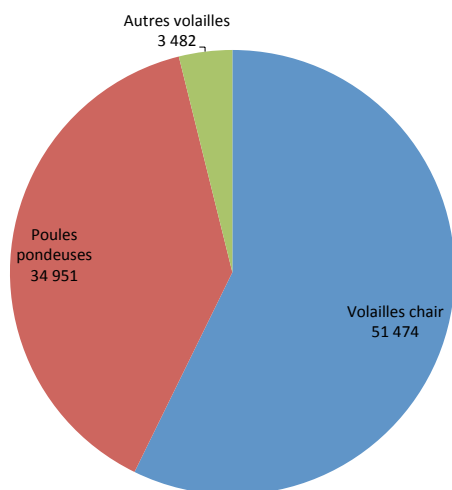
En 2012, on compte 4 nouvelles fermes en poules pondeuses qui viennent répondre à une demande du consommateur. Néanmoins, les bassins de productions sont encore assez localisés ce qui sature le marché sur certains secteurs comme le nord de l'Yonne.

9 fermes sont en intégration, dont 2 nouvelles structures en 2012, et n'ont qu'un seul client pour la reprise des oeufs ou poulets, soit 20 % des fermes.

Le nombre de volailles de chair a augmenté et vient compenser la diminution des autres volailles, environ 2,5%.

La filière tend à se structurer pour palier la disparition d'ateliers d'abattage, ouvrir les circuits de vente à la restauration collective locale par la création d'un atelier de découpe et transformation.

Type de volailles produites en Bourgogne



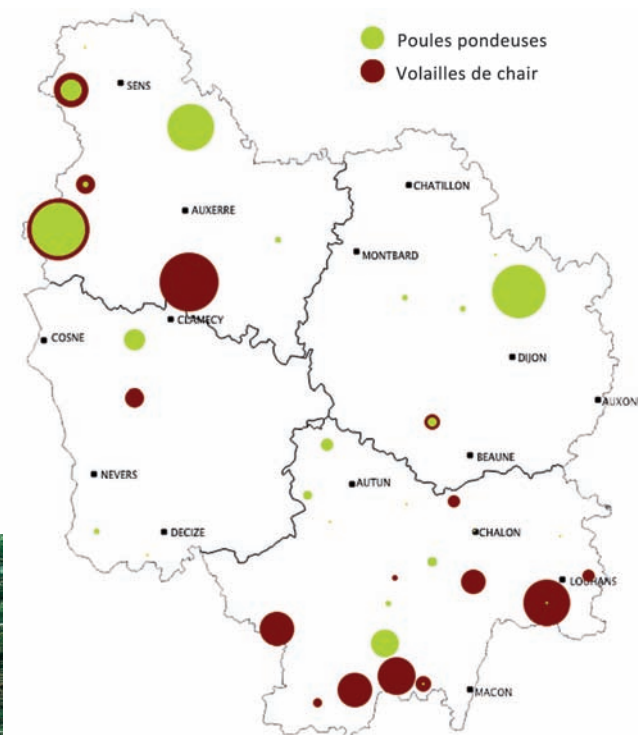
80% des fermes produisant des volailles bio commercialisent elles-mêmes leur production



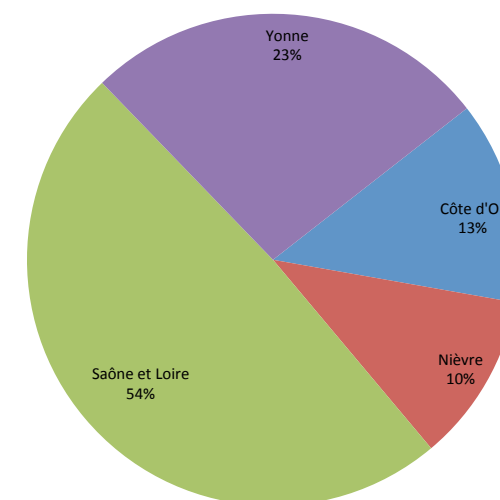
Chiffres clés

- **45** fermes avec un atelier volailles
- **51 474** volailles de chair
- **34 951** poules pondeuses bio

Volailles bio en Bourgogne



Répartition des fermes en volailles bio en Bourgogne

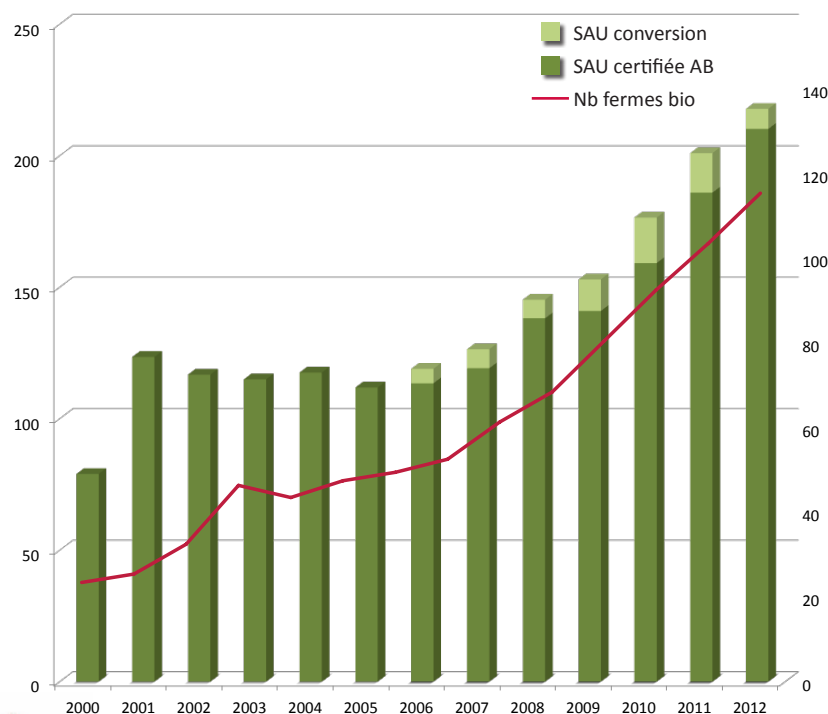


Maraîchage & légumes de plein champ

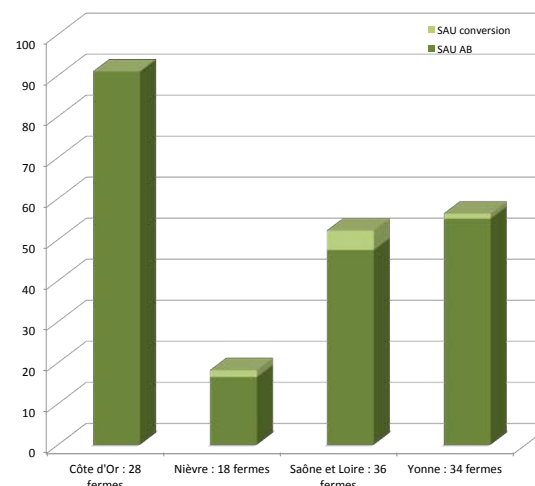
Les maraîchers se concentrent sur trois départements : Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne. Avec les nouveaux installés, les tissus maraîchers se densifient dans ces départements et ouvrent des opportunités nouvelles à la profession en matière d'échanges et d'entraide. Malgré tout, dans la Nièvre, les actions en faveur de l'installation organisées dans le Parc du Morvan permettront certainement une augmentation des effectifs dans les prochaines années.

Les surfaces en légumes biologiques (certifiées AB et conversion) sont de 218 ha au total. Les surfaces moyennes par ferme sont d'1,8 ha en maraîchage diversifié et 2,6 ha en légumes plein champ.

Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Répartition des surfaces AB et conversion par département notifiées en maraîchage



Chiffres clés

- **116 fermes** produisent des légumes bio en 2012
- **218 ha** en légumes bio
- **17 nouveaux**
- **5 arrêts**
- **Evolution 2011-2012 :**
Surfaces bio : **+ 11,5%**
Nombre de fermes bio : **+ 13%**

Le maraîchage diversifié : une dynamique d'installation soutenue

Les installations en maraîchage biologique ont été encore nombreuses cette année. Cette tendance confirme l'intérêt de cette filière qui permet à des porteurs de projet hors cadre familial d'envisager une activité agricole.

Pour soutenir cette dynamique, **les groupements bio ont construit un parcours technique à l'installation adapté au maraîchage diversifié.** Lisible et compatible avec le parcours subventionné de l'Etat (DJA), porté par les chambres d'agriculture, cet accompagnement spécifique au bio renforce les chances de succès des porteurs de projet sur la région, associé aux dispositifs de formation et de conseil déjà proposés.

L'accès à des terres propices à la production de légumes reste néanmoins le facteur principal qui limite l'installation des jeunes.

Malgré les efforts des collectivités, la création d'une ceinture maraîchère autour d'une agglomération demande **un réel engagement politique vis à vis de l'accès au foncier.** Comme solutions ayant déjà fonctionné dans d'autres régions : l'achat et le stockage de foncier par les communes ou encore la signature de conventions de portage de foncier avec les SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural).

Ces dispositions pourraient renforcer cette dynamique d'installation en maraîchage biologique en Bourgogne.

Maraîchage & légumes de plein champ

La production de légumes de plein champ bio en Bourgogne

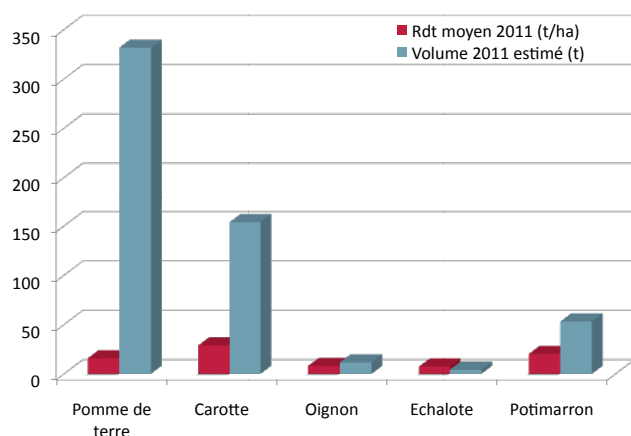
La production de légumes biologiques de plein champ est pratiquée en 2012 par 18 fermes. Ce sont pour la plupart des céréaliers bio diversifiés. 4 agriculteurs pratiquent à la fois les légumes plein champ et le maraîchage diversifié. Les surfaces de légumes plein champs bio sont de 47,5 ha et varient de 0,5 ha à 12,8 ha par ferme.

La situation en 2012 est sensiblement similaire à l'an dernier. En Bourgogne, la filière à encore besoin de se structurer pour croître : organisation des producteurs, de l'offre et contractualisation sur le long terme avec les clients sont des mesures qui construisent un capital confiance et soutiennent la dynamique de conversion et de diversification en légumes de plein champ.

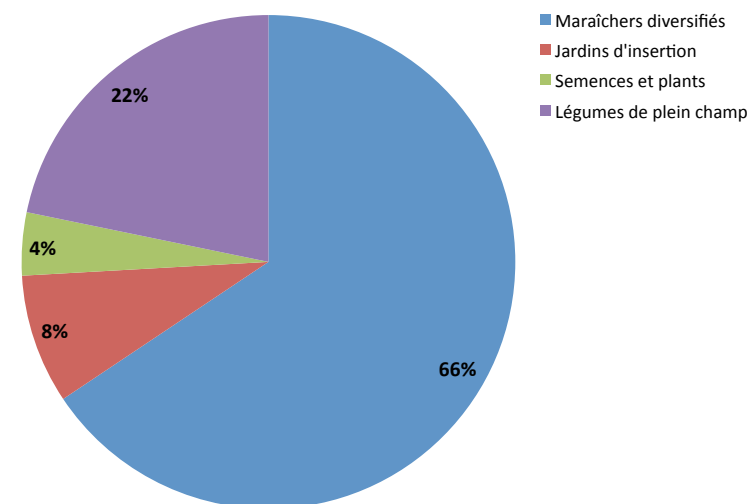
Les motivations du choix de cette production sont principalement une volonté de se diversifier, un goût personnel pour la production légumière, et la recherche de valeur ajoutée. La demande est un facteur incitatif très fort.

Les débouchés principaux sont la vente directe à la ferme et le demi-gros (magasins spécialisés, transformateurs). Les débouchés en restauration collective tendent à se répandre mais soulèvent plusieurs questions : capacité des cantines à travailler des produits bruts, contractualisation sur le long terme pour donner de la visibilité aux producteurs et capacité de répondre à la demande de façon régulière de la part des producteurs.

Production des principaux légumes bio de plein champ



Détail des activités pour les fermes maraîchères



• Maraîchage diversifié bio :

Production d'une large gamme de légumes sur une petite surface, avec différents degrés de mécanisation dans un objectif de vente directe.

• Légumes de plein champ bio :

Production d'une faible gamme de légumes avec une mécanisation assez poussée dans un objectif de production en volume.

Près de 47,5 ha de légumes de plein champ bio en 2012, dont 46% en pommes de terre.

Légumes plein champ produits

La gamme de légumes produite est relativement limitée. Les légumes racines sont les plus cultivés comme la pomme de terre et la carotte, qui représentent près des trois quarts des volumes. Viennent ensuite le potimarron, l'oignon et l'échalote.

PPAM

La production de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales bio en Bourgogne constitue principalement une activité secondaire ou de diversification. Ce sont principalement des exploitations céréalière, maraîchère et d'élevage qui en produisent sur de petites surfaces.

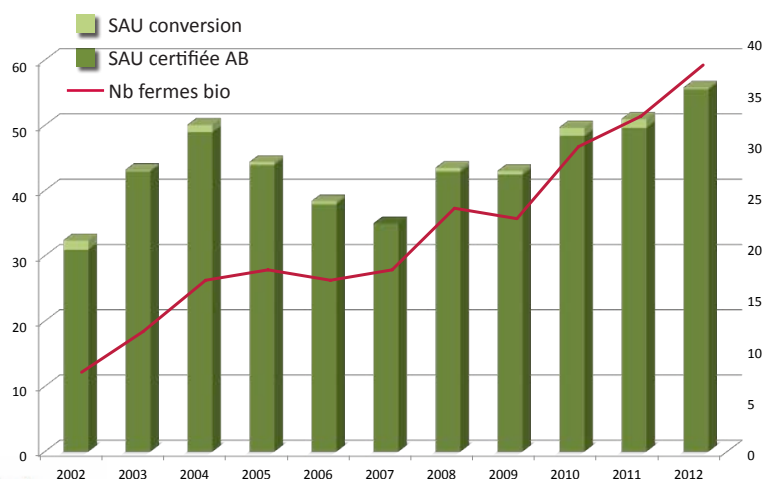
Quelques producteurs cependant en font leur activité principale et commercialisent leur production en direct après transformation à la ferme en tisanes, aromates, ou encore produits cosmétiques. Le séchage et le conditionnement se fait donc à la ferme et demande un réel savoir-faire de la part des exploitants. Le marché de la vente directe est relativement réduit et la rentabilité de l'activité repose sur une bonne communication et la construction d'un capital confiance sur la qualité des produits envers la clientèle.

Le Parc du Morvan constitue une zone historique de production et de cueillette, mais l'aire de production s'élargit aujourd'hui avec une dynamique de développement en Côte d'Or et en Saône et Loire.

Perspectives

- Développement des volumes de la coopérative Plantes de Pays par intégration de nouveaux producteurs
- La finalisation du cahier des charges SIMPLES qui prend compte la qualité écologique des sites de cueillette et de production

Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

- **38 fermes produisent des PPAM bio**
- **55,5 ha de production en PPAM bio**
- **24 fermes produisent des fruits bio en activité principale**
- **122 ha de production fruitière bio**
- **Evolution 2010-2011 :**
Surfaces bio PPAM : **+ 10%**
Nombre de fermes bio PPAM : **+ 18,7%**
Surfaces bio arboriculture : **+ 10,6%**
Nombre de fermes bio arbo. : **+ 7,4%**

Arboriculture

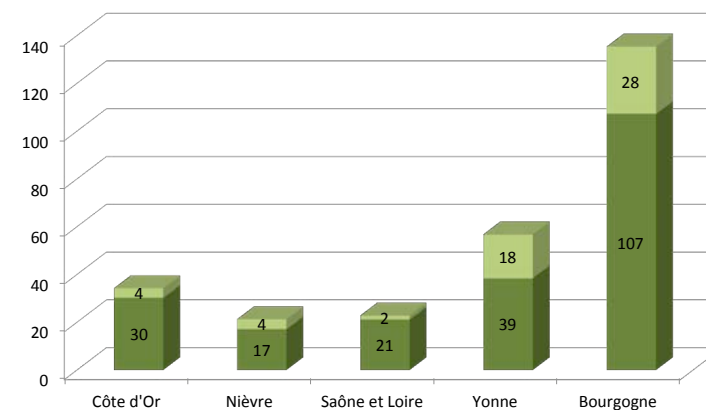
La production de fruits biologiques (arboriculture et petits fruits) en activité principale concerne **24 fermes** en Bourgogne. Quatre nouvelles conversions en 2012, 3 fermes arboricoles et une produisant des petits fruits. Ceci se traduit par une augmentation de 10 ha.

33 fermes produisent des fruits en activité secondaire. Il s'agit souvent de producteurs commercialisant des produits en vente directe (maraîchers, apiculteurs, fromagers) ; ainsi que des céréaliers ayant des vergers comme activité de diversification.

La totalité des surfaces cultivées en arboriculture et petits fruits fin 2012 s'élève à **135 ha** (activités principales et secondaires),

L'Yonne reste le premier département producteur en arboriculture.

Surfaces en AB et conversion arboriculture et petits fruits en Bourgogne



Production et commercialisation

Les fruits produits sur la région sont principalement les pommes et les poires. Les petits fruits rouges ont également une place importante : cassis, framboises, groseilles, fraises. Parmi les autres espèces cultivées, citons les cerises, les prunes et les noix. Une partie de la production est transformée à la ferme, ou à façon pour certains ; on trouve donc des jus de fruits, du cidre, du vinaigre, des sorbets, des confitures.

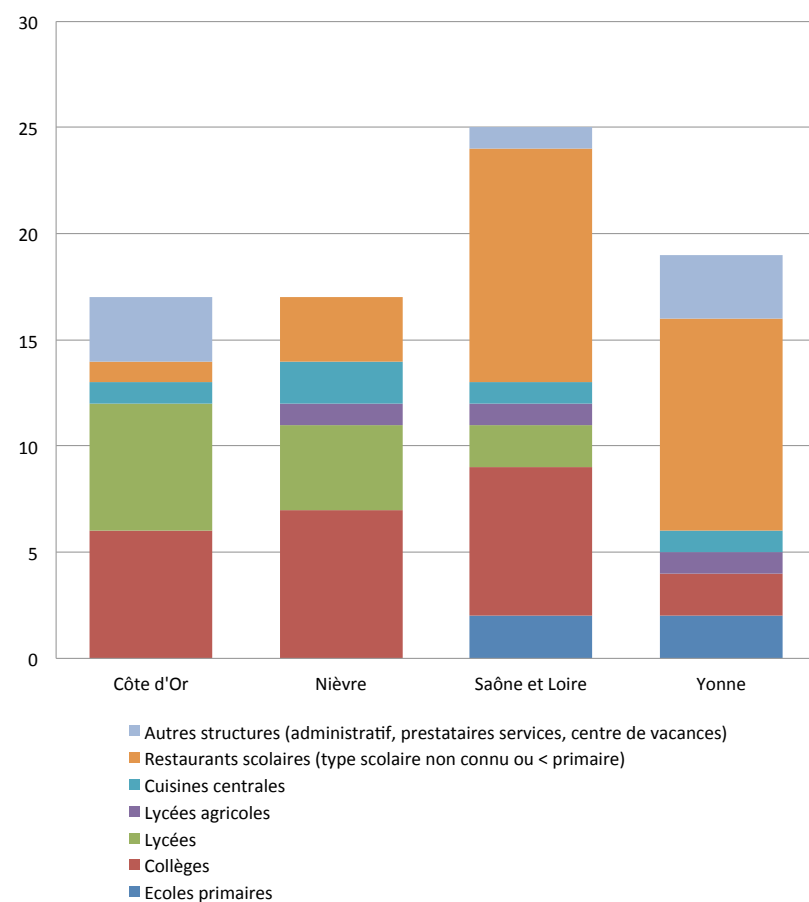
La restauration collective bio



La restauration collective bio

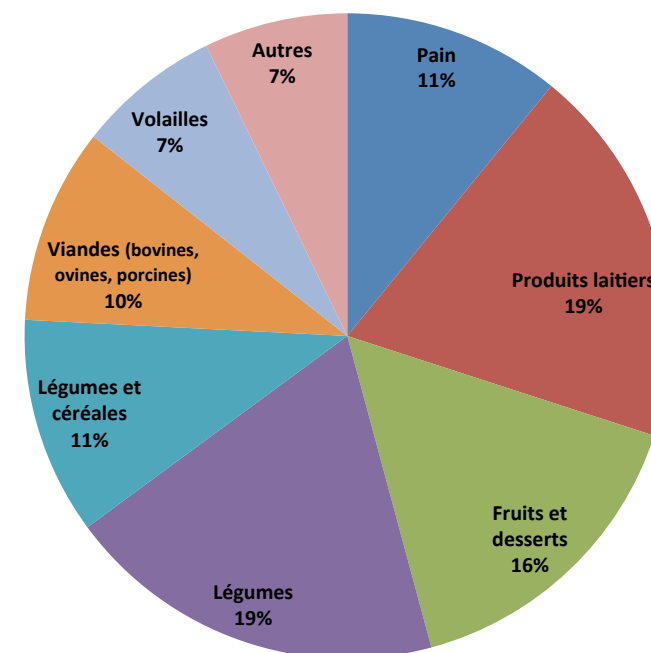
Initiée depuis plusieurs années, l'introduction de produits bio dans les restaurants collectifs en Bourgogne poursuit sa progression dans les cantines puisque 16 nouveaux restaurants collectifs se sont intégrés en 2012 au circuit d'approvisionnement en produits bio soit 67 restaurants collectifs.

Nombre de restaurants collectifs fournissant des repas bio en 2012



16 nouveaux restaurants collectifs ont proposé des produits bio en 2012

Pourcentage des produits bio les plus cuisinés



Les **produits laitiers** et les **légumes** sont les produits bio les plus introduits en restauration.

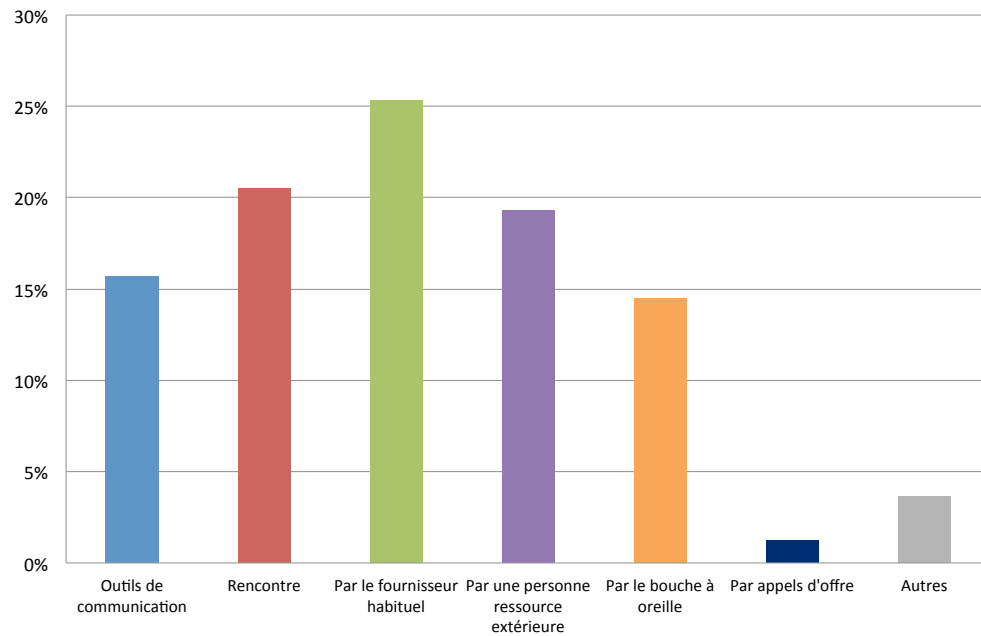
Fréquence d'introduction des produits bio en Restauration Collective

Plusieurs fois par semaine	Plusieurs fois ou une seule fois par mois	A titre exceptionnel
32%	17%	20%

Les repas bio sont à **83% partiellement bio**. Les introductions complètes sont réalisées à titre exceptionnel.

La restauration collective bio

Répartition des moyens de premier contact des fournisseurs bio



Les moyens utilisés sont diversifiés.

Le premier contact se fait majoritairement par le fournisseur habituel, suivi de près par les personnes ressources et les rencontres.

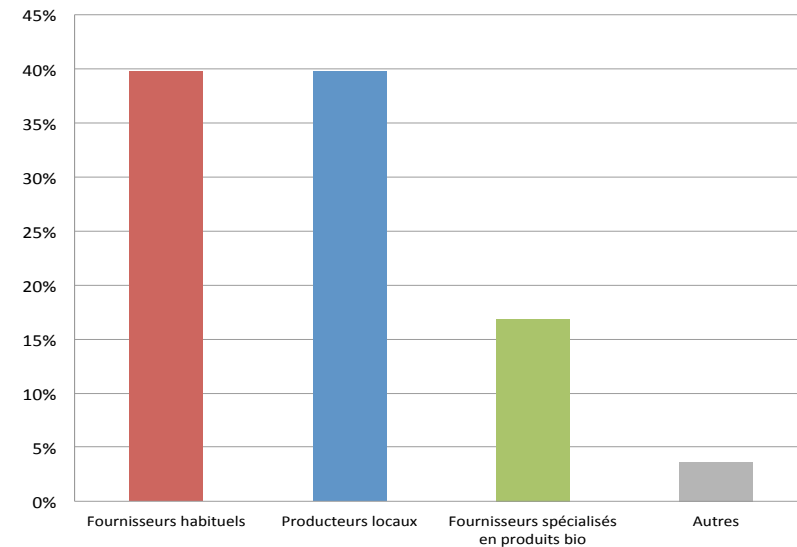
Des dynamiques sont en cours de développement autour d'outils de centralisation virtuelle de l'offre du type Loc'Halles, impulsée par le Conseil Régional de Bourgogne.

Les appels d'offre restent minoritaires car la quantité des produits demandée est généralement faible.

Les producteurs locaux et les fournisseurs habituels sont privilégiés par la Restauration Collective.



Répartition des types de fournisseurs en produits bio

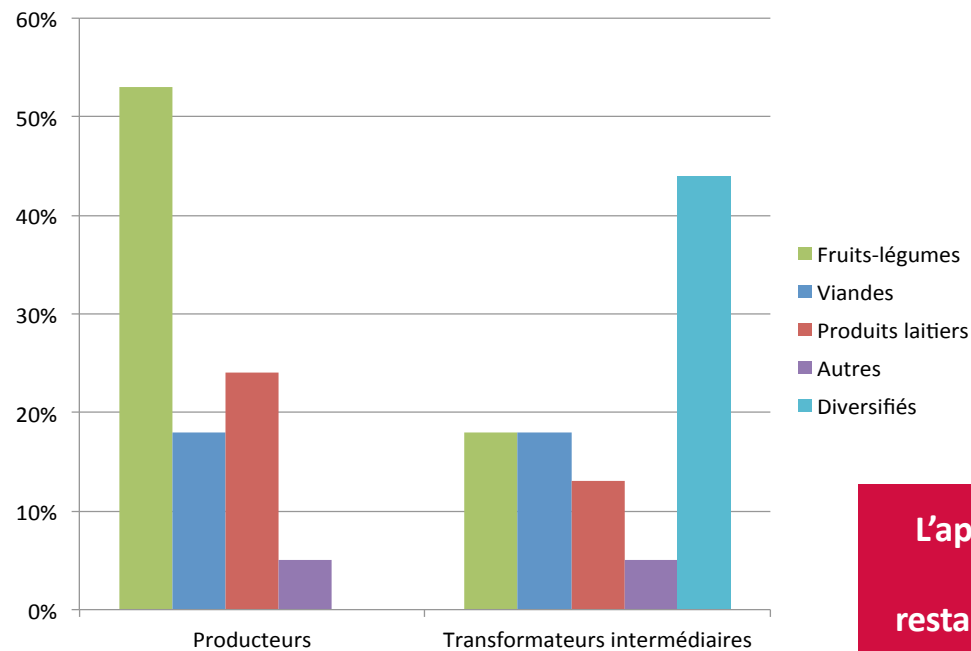


La restauration collective bio

Une offre croissante chez les fournisseurs de produits bio

Les producteurs se mobilisent et tentent d'adapter leur production à la demande. En 2012, 43 nouveaux fournisseurs absents des listings de l'observatoire précédent ont pu être identifiés.

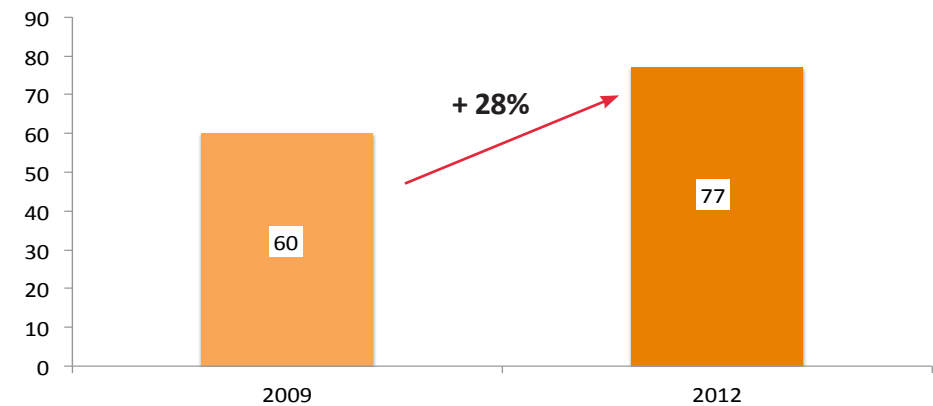
Répartition des types de produits en fonction des types de fournisseurs



Les magasins spécialisés en vente de produits biologiques proposent des produits diversifiés. Les artisans recensés proposent exclusivement du pain.

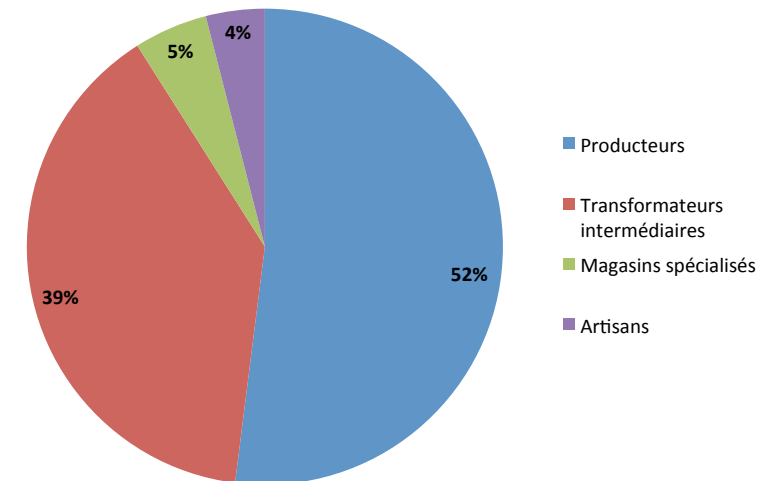
L'approvisionnement en bio de la restauration collective est majoritairement réalisé par les producteurs locaux (52 %).

Evolution du nombre de fournisseurs bio



Le nombre de fournisseurs bio impliqués a connu une progression de 28% depuis 2009.

Répartition des types de fournisseurs en produits bio



Les structures d'accompagnement de la bio en Bourgogne



Les Groupements d'Agriculteurs Biologiques (GAB), défendent les intérêts des adhérents, organisent des actions de développement et placent l'agriculture biologique au coeur des démarches de développement durable. Ils sont regroupés en une confédération régionale (CGAB), actrice du réseau national (FNAB).



Le SEDARB (Service d'EcoDéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne), association loi 1901, est chargé d'apporter des conseils techniques aux producteurs et d'animer le développement de l'agriculture biologique en Bourgogne (la COCEBI, les Eleveurs Bio de Bourgogne), des structures mixtes (Dijon Céréales) et des structures de développement de l'agriculture (Chambres, ...).

Plus d'infos sur le Portail de la Bio en Bourgogne :

www.biobourgogne.fr

BioBourgogne
Association



BioBourgogne Association (BBA), par ses activités de conseil et de soutien à la commercialisation, contribue à la promotion des produits bio bourguignons et aux liens entre opérateurs bio et consommateurs. Par la gestion et l'attribution de la marque régionale BIOBOURGOGNE, BBA valorise et identifie en outre les démarches de qualité engagées par les opérateurs bourguignons 100% bio.





Nous contacter :

19, avenue Pierre Larousse - BP 382
89006 AUXERRE Cedex
03 86 72 92 20
sedarb@sedarb.org
www.biobourgogne.fr

Avec le soutien de :

